



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la santé

HESA • NUMÉRO 020 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 17 octobre 2006

Président

M. Rob Merrifield

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la santé

Le mardi 17 octobre 2006

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC)): La séance est ouverte.

Tout d'abord, je vois que quelqu'un veut intervenir.

Pat.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Monsieur le président, je voudrais présenter une motion sur une question de procédure. Je voulais le faire à notre dernière séance, mais cela n'a pas été possible, faute de temps. J'aimerais donc déposer cette motion aujourd'hui et, de préférence, avant que nous entendions les témoins.

Le président: Comme nous sommes saisis de deux autres motions, je vais reporter l'examen de la vôtre jusqu'après les exposés des témoins et la période des questions. N'ayez crainte, nous examinerons votre motion avant la fin de cette réunion. D'accord?

Mme Patricia Davidson: Oui, merci.

Le président: Permettez-moi maintenant de présenter brièvement nos témoins.

Nous souhaitons la bienvenue à l'honorable Michael Chong, ministre des Sports. Merci d'être des nôtres, monsieur le ministre. On va peut-être vous voler la vedette, monsieur le ministre, mais ne vous en offusquez pas. C'est parce que nous allons également entendre une athlète qui a participé à trois Jeux olympiques.

Madame Silken Laumann, je vous remercie d'être venue témoigner devant le Comité de la santé, de même que votre collègue, Mme Sandra Hamilton. Soyez les bienvenues.

Nous entendrons également M. Rob Jacobs, du Cercle sportif autochtone, qui va présenter un exposé, je crois, de même que Mme Stephanie Smith.

Je vous remercie tous d'être des nôtres aujourd'hui.

Nous allons maintenant passer aux exposés.

Nous allons tout d'abord entendre le ministre Chong. Si vous voulez bien présenter le personnel qui vous accompagne, monsieur le ministre, nous entendrons votre allocution, avant de passer aux deux autres témoins.

L'hon. Michael Chong (ministre des Sports): Merci de cette présentation, monsieur le président.

Je suis accompagné de deux fonctionnaires de Sports Canada, Tom Scrimger et Jacques Paquette. Ils pourront également répondre aux questions que vous voudrez peut-être leur poser.

Je suis ravi de témoigner devant votre comité en même temps que le Cercle sportif autochtone et que Mme Silken de même que Sandra. Si je ne m'abuse, la dernière fois que nous nous sommes vus c'était à Fredericton.

Merci beaucoup de m'avoir invité à prendre la parole devant votre comité.

[Français]

Mesdames et messieurs, distingués membres du comité, bonjour.

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui en tant que ministre des Sports, afin de vous parler d'un sujet qui nous préoccupe tous.

[Traduction]

La hausse du taux d'obésité et le manque d'activité physique, particulièrement chez nos enfants, sont de graves problèmes auxquels nous devons faire face à long terme. Pour y arriver, nous devons tous — parents, éducateurs, représentants du secteur privé et de la communauté sportive, gouvernements et autres parties intéressées — unir nos efforts.

Comme en témoignent les statistiques alarmantes portées à notre connaissance, il est crucial de renverser cette tendance. Selon le docteur Brian McCrindle, cardiologue de l'hôpital pour enfants de Toronto, l'épidémie d'obésité chez les enfants pourrait devenir le problème de santé le plus important et le plus dévastateur du XXI^e siècle. En fait, si nous n'agissons pas dès maintenant, certains experts prédisent que de plus en plus d'enfants pourraient mourir avant leurs parents en raison de cette épidémie. Les solutions à cette crise imminente sont complexes et exigeront une démarche coordonnée et soutenue de la part de tous. Vous conviendrez, j'en suis certain, que la santé de nos enfants mérite tous nos efforts.

Nous savons que l'activité physique pratiquée régulièrement est le meilleur remède contre l'obésité chez les enfants. Et nous savons que les enfants d'aujourd'hui sont moins actifs qu'avant. Plusieurs raisons expliquent cette sédentarité. L'activité physique ne fait plus partie intégrante de la vie quotidienne de beaucoup d'enfants. Ils prennent l'autobus pour se rendre à l'école. Ils se déplacent en voiture pour participer à leurs activités. Ils ne jouent plus autant à l'extérieur, comme nous l'avons fait avant eux, parce que leurs parents craignent de les laisser sans surveillance.

Nous sommes bien au fait de ce problème et notre gouvernement a déjà pris plusieurs mesures pour le régler.

[Français]

Nous avons démontré notre engagement à l'égard du sport et de l'activité physique en adoptant le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants. Ce crédit d'impôt, évalué à 160 millions de dollars par année, encouragera la participation au sport tout en réduisant, pour les parents, les dépenses associées aux activités physiques structurées.

Mon collègue le ministre des Finances a mandaté un comité d'experts pour voir à ce que ce crédit d'impôt rapporte un maximum d'avantages lors de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Notre gouvernement s'est engagé à encourager tous les Canadiens à être plus actifs et à faire du sport. À l'heure actuelle, seulement 31 p. 100 des Canadiens de 16 ans ou plus pratiquent de façon active un sport organisé. Aussi surprenant que cela puisse paraître, moins de 3 p. 100 des Canadiens ayant un handicap sont actifs physiquement. De toute évidence, le défi est de taille.

Voilà pourquoi, un peu plus tôt cette année, j'ai annoncé une nouvelle politique et un investissement de 12,5 millions de dollars dans le sport pour les personnes ayant un handicap. Cette somme servira à améliorer leur accès et leur participation au sport, en plus d'appuyer nos athlètes ayant un handicap.

● (1540)

[Traduction]

De plus, notre Politique sur la participation des Autochtones au sport vise à éliminer les obstacles à la participation des Autochtones à des activités sportives. Nous savons que le sport et les loisirs jouent un rôle positif quand il s'agit de renforcer les aspects émotionnel, mental, physique et spirituel de la vie des Autochtones. Le gouvernement du Canada a affecté un million de dollars par année pour accroître la participation des Autochtones aux activités sportives. Nous ciblons la formation des entraîneurs et le renforcement des capacités des organismes sportifs autochtones des provinces et des territoires. Je suis fier de dire que ces mesures prises par le gouvernement sont des manifestations tangibles et claires de notre détermination à favoriser l'activité et la bonne condition physique de tous les Canadiens grâce à la participation au sport.

Je suis le ministre responsable des sports depuis neuf mois et, pendant ce temps, j'ai pu me familiariser avec beaucoup des intervenants — locaux, provinciaux et non gouvernementaux — actifs dans le vaste domaine des sports et de l'activité physique. Nous avons établi de nombreux partenariats pour seconder ceux qui travaillent dans ce domaine. Sport Canada a négocié plusieurs ententes bilatérales comportant un financement de contrepartie avec les gouvernements de toutes les provinces et de tous les territoires. Ces ententes permettent de subventionner des projets émanant de la base et visant à permettre à plus d'enfants, de jeunes et d'Autochtones de participer à des activités sportives. Je vous en citerai quelques exemples.

En Colombie-Britannique, le Programme Community Hubs for Sport Development a donné l'occasion à quelque 2 200 enfants d'apprendre à jouer au soccer. Ce programme a rejoint 15 écoles et permis de former plus de 80 arbitres de soccer ou de minisoccer.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le Festival des sports a touché presque toutes les régions de la province et a permis à 7 000 élèves de participer à des activités sportives non compétitives. On prévoit déjà étendre ce programme aux régions éloignées de la province.

En Saskatchewan, le Programme Sport Match met l'accent sur les écoles autochtones. Il encourage les élèves à découvrir de nouvelles activités sportives et à adopter un mode de vie sain et actif.

En juin, au cours d'une Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du sport, des loisirs et de la condition physique, nous avons pris bonne note des objectifs issus d'un rapport sur la participation des enfants, des adolescents, des filles et des femmes aux activités sportives. Nous avons aussi reconnu qu'il était important de collaborer afin de lancer des

campagnes de sensibilisation du public. Nos objectifs sont de faire passer le taux de participation aux activités sportives des filles de cinq à neuf ans de 68 à 73 p. 100 d'ici 2012, tout en maintenant celui des garçons du même âge, à 77 p. 100. Quant aux adolescents de 14 à 17 ans, nous voulons augmenter ce taux de 5 p. 100 pour le porter de 66 à 71 p. 100 d'ici 2012.

On ne saurait sous-estimer l'importance des programmes scolaires d'activité physique régulière pour nos enfants et nos adolescents. Bien que l'éducation relève exclusivement de la responsabilité des gouvernements provinciaux et territoriaux, j'invite mes homologues à entamer un dialogue sur la façon dont nous pourrions élargir nos partenariats dans ce domaine. La prochaine conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables du sport, des loisirs et de la condition physique aura lieu à Whitehorse en février. Mes homologues pourront profiter de cette excellente occasion pour me faire part de leurs réflexions à ce sujet.

Afin d'accroître la participation aux activités sportives, Sport Canada aide également les organismes nationaux de sports et les organismes de services multisports dans le cadre de son Programme de soutien pour le développement de la participation au sport. On privilégie les programmes à l'intention des enfants, des adolescents et des membres de groupes sous-représentés, c'est-à-dire les filles et les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées, les jeunes en difficulté et les personnes défavorisées financièrement.

Voici quelques exemples de tels programmes. Le Programme Courir-Sauter-Lancer d'Athlétisme Canada vise le développement des capacités motrices de base nécessaires à tous les aspects de l'éducation physique. Ce programme est offert à plus de 25 000 élèves au pays. Le Programme Apprendre à jouer de Softball Canada a permis à des milliers de jeunes de découvrir ce sport au cours des dernières années. Enfin, le Programme Gagnez vos épinglettes de Patinage de vitesse Canada s'adresse aux enfants de 6 à 13 ans et vise à les intéresser à ce sport et à les aider à développer leurs habiletés.

● (1545)

[Français]

Ce ne sont là que quelques exemples des programmes que nous soutenons, de concert avec tous les ordres de gouvernement, pour aborder le problème de l'inactivité physique chez les enfants et les adolescents.

[Traduction]

Notre gouvernement et notre société reconnaissent d'ores et déjà les énormes bienfaits de la participation au sport. Au cours des neuf derniers mois, j'ai développé ce que je pourrais appeler une philosophie fondamentale du sport. Cette philosophie s'articule en trois volets: la participation, la compétition et la victoire, et le soutien apporté aussi bien à l'athlète débutant qu'à l'athlète d'élite.

Permettez-moi de m'en tenir aujourd'hui à l'aspect participation. Je suis plus que jamais convaincu que le sport est une formidable école de vie. Il a des effets bénéfiques dans notre quotidien et reflète les valeurs de notre société. Le sport nous fait vivre les joies et les trépitations de la victoire. Il nous apprend aussi à faire face à la défaite et à la déception — parfois en public, là où il est impossible de battre en retraite. Le sport nous apprend aussi à fixer des objectifs et à repousser toujours plus loin nos limites.

Le sport reconnaît le talent et nous juge selon notre habilité, nos capacités et notre mérite, sans égard à la religion, à la race ou aux croyances. Le sport fait fi de nos différences et nous place sur un même pied d'égalité. Ainsi, il a permis à un certain Michael Chong de mettre sur pied un club de rugby à Fergus, en Ontario, berceau des Jeux des Highlands.

Les leçons apprises sur le terrain de jeu contribuent à faire de grands athlètes, mais aussi de grands citoyens. Aussi, l'attention que nous accordons à la participation au sport est guidée par les avantages que l'ensemble de la société peut retirer du sport. Notre gouvernement veut donner la chance au plus grand nombre de Canadiens de profiter des leçons du sport et de connaître les bienfaits tant sociaux que sur la santé que la participation aux activités sportives procure. Je n'ai aucun doute que vous comprendrez tous la contribution du sport à ces objectifs.

Merci de votre attention. Je suis sûr qu'en travaillant ensemble, nous pourrions contribuer à intensifier la participation au sport de tous les Canadiens, y compris les enfants. L'inaction est hors de question. L'avenir de nos enfants est en jeu et nous devons agir dès maintenant.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Je signale aux membres du comité que le ministre a un emploi du temps très chargé et qu'il doit partir à 16 h 25, si je ne m'abuse.

• (1550)

Nous entendrons maintenant Mme Silken Laumann. Vous avez la parole, madame Laumann.

Mme Silken Laumann (présidente, The Silken Laumann Active Kids Movement): Permettez-moi tout d'abord de remercier le comité de m'avoir invitée; c'est une occasion extraordinaire de parler d'une question extrêmement importante. En fait, je dirais que votre comité étudie « l'obésité et l'inactivité chez les enfants », car il s'agit de deux problèmes étroitement liés.

Certaines statistiques au sujet de nos enfants sont presque inversées. À peine la moitié des enfants canadiens font assez d'activité physique pour grandir et se développer de façon optimale. Les statistiques sur l'obésité et l'inactivité de nos enfants sont alarmantes. Nous savons aussi que ce problème a des coûts pour le système de santé: un fumeur obèse et inactif coûte deux fois plus cher au régime de santé qu'une personne en bonne santé; or, le système repose sur l'idée que nos jeunes bien-portants vont pouvoir s'occuper de la population vieillissante. Mais pensons un peu à ce qui arrivera si les jeunes ne sont pas en bonne santé.

Cela entraîne aussi des coûts énormes aux enfants, en réduisant non seulement la durée de leur vie mais la qualité de leur vie; lorsqu'ils sont inactifs et obèses, ils se sentent dévalorisés. Cela m'a vraiment frappée lorsque j'ai rédigé mon livre *Child's Play: Rediscovering the Joy of Play in Our Families and Communities*. J'ai parlé à beaucoup d'enfants et j'ai écouté des enfants obèses parler de leur avenir. D'après certaines études, ces enfants éprouvent moins d'espoir face à leur avenir que les enfants atteints de cancer.

J'ai toujours plaidé la cause des enfants et de l'activité physique, et je crois que nous devons accorder beaucoup d'importance à ce facteur dans le présent débat. Il ne faut plus considérer l'activité physique simplement comme quelque chose de souhaitable pour les enfants canadiens, mais bien comme quelque chose d'absolument nécessaire, comme un élément primordial pour la bonne santé de nos enfants. Dans notre culture et nos stratégies de financement, nous

avons trop souvent considéré les sports et les activités physiques comme des éléments souhaitables, mais non essentiels.

Ma première recommandation que j'adresse au gouvernement et à votre comité est de consacrer des sommes considérables aux projets favorisant l'activité physique chez les enfants. Il existe déjà beaucoup de programmes qui donnent d'excellents résultats; ils amènent les enfants à devenir actifs. Il y a au Canada beaucoup d'experts qui savent comment amener les enfants à bouger, comment transformer un enfant inactif en un adepte de l'activité physique, mais ils ont beaucoup de mal à trouver des fonds. Ils ont toujours du mal à intervenir sur le terrain, faute de fonds. Le gouvernement doit s'engager sérieusement à subventionner de tels projets et à ne pas leur couper les vivres dès qu'une crise survient dans le système de santé. Il faut un engagement soutenu de la part du gouvernement.

Il y a déjà des gens au Canada... Cette question est soulevée dans les médias depuis au moins trois ans et la population commence à s'en soucier. Je pense que nous sommes parvenus à sensibiliser la population si bien qu'elle souhaite agir à présent. Nous avons lancé il y a trois ans le mouvement Jeunes actifs de Silken. Nous recevons les appels de gens qui ont entendu nos conférences, qui ont lu les articles que j'ai écrits et qui veulent faire quelque chose. Ces gens veulent savoir comment mettre en application les meilleures idées et les meilleures pratiques, bref, comment passer à l'action.

La semaine dernière, nous avons reçu un appel d'un représentant de la ville de Vancouver, qui sera l'hôte des Jeux olympiques. Il voulait savoir comment amener les Vancouverois à devenir plus actifs. Les gens sont à la recherche d'idées, de stratégies. Ils veulent connaître les meilleures pratiques et communiquer avec ceux qui ont réussi dans ce domaine.

À mon avis, il serait bon de tracer une stratégie nationale sur la promotion de l'activité chez les enfants. Cette stratégie nationale mobiliserait les collectivités et leur donnerait un coffre à outils pour amener les enfants à être actifs. Il existe toute une foule d'outils qui permettent de le faire.

Il y a beaucoup de chevauchement dans ce domaine. Beaucoup de gens dans nos villes et nos écoles cherchent à relever le même défi — amener nos enfants à devenir actifs — et pour cela, nous produisons les mêmes documents de sensibilisation ou stratégies. Le gouvernement fédéral pourrait piloter une stratégie nationale de mobilisation des Canadiens. Cela pourrait se faire parallèlement aux Jeux olympiques ou à d'autres programmes qu'on a déjà proposés, mais il s'agit d'un véritable besoin.

Je ne peux parler de cette question sans commenter les situations dans nos écoles. Il n'y a pas si longtemps, des spécialistes de l'activité physique enseignaient les cours d'éducation physique à l'école; il y avait des activités intra-muros, des sports. De nos jours, le milieu scolaire ne donne plus aux enfants assez de possibilités d'être actifs.

L'une des choses les plus étonnantes que j'ai apprises en écrivant mon livre c'est que les professeurs qui enseignent l'éducation physique à nos enfants au niveau primaire ont peu ou pas du tout de formation dans ce domaine. Nous ne faisons pas le nécessaire pour que nos enseignants puissent enseigner l'éducation physique en faisant preuve d'innovation, d'enthousiasme et de compétences. Comment pourrions-nous inciter toute une génération d'enfants à devenir actifs physiquement alors que nous ne leur enseignons pas même les compétences de base et que les professeurs n'ont pas les moyens d'innover pour bien enseigner l'éducation physique?

De surcroît, les enfants n'ont plus suffisamment accès aux activités sportives parascolaires et intra-muros. Les services de garde en milieu scolaire après et avant l'école ont pris beaucoup d'ampleur. Une très grande proportion des enfants fréquentent ces services avant et après l'école. Cela nous donne une excellente occasion d'offrir des activités sportives. Nous devrions assurer au personnel des services de garde en milieu scolaire la formation nécessaire pour leur permettre de diriger les groupes d'enfants dans les différentes activités. Beaucoup d'enfants rentrent à la maison à 18 h 30 et ils ont faim, ils ont des devoirs à faire et leurs parents sont fatigués.

Or, on pourrait très bien favoriser les activités physiques entre 14 h 40, l'heure à laquelle les enfants finissent l'école, et 18 h 30. Je souhaiterais que l'on fasse plus d'efforts au niveau du système d'éducation et que le gouvernement fédéral de même que les gouvernements provinciaux y contribuent réellement.

Nos écoles sont des lieux publics. À Rouleau, par exemple, en Saskatchewan, le gymnase de l'école est le seul dans toute la localité. Les gymnases des écoles devraient être accessibles à tous les enfants pour qu'ils puissent y jouer après l'école. Nous avons eu connaissance de beaucoup de cas où des programmes qui permettaient aux jeunes de faire partie d'un club de basket-ball ou de jouer au hockey en salle ont dû cesser leurs activités parce qu'ils n'avaient pas les moyens de payer les frais qu'on demandait pour ouvrir le gymnase après les heures d'école. Cela ne devrait pas se produire. Au moment où il y a une épidémie d'obésité et d'inactivité chez nos enfants, les écoles devraient être ouvertes pour tous les enfants de l'endroit afin qu'ils puissent s'y amuser gratuitement.

Ma dernière recommandation porte sur le message que nous communiquons à nos enfants au sujet de la sédentarité et de l'obésité. Pour beaucoup d'entre nous, nos plus beaux souvenirs d'enfants étaient de nous promener en vélos dans le quartier ou de jouer au hockey de rue. Nos quartiers étaient notre réseau social; nous échangeons avec nos voisins et avions un sentiment d'appartenir à la collectivité. Nous éprouvions du plaisir à courir, à sauter et à jouer. Pendant que nous faisons tout cela, nous ne pensions pas à renforcer nos os ou à améliorer notre capacité pulmonaire; nous ne cherchions pas à améliorer notre état de santé, mais tout simplement à jouer.

En tant que gouvernement et qu'organisme, nous devons communiquer aux enfants le plaisir de jouer, parce que c'est ce que les enfants veulent faire.

Merci.

• (1555)

Le président: Merci beaucoup pour cet exposé.

Nous allons maintenant entendre notre dernier témoin.

Oui?

[Français]

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le président, j'aurais une question à vous poser.

On était censés entendre le ministre et passer à une période de questions, conformément à l'ordre du jour d'aujourd'hui. On était censés entendre le ministre et, par la suite, participer à une période de questions. De plus, il y a encore des témoins. Pourquoi a-t-on changé la stratégie prévue à l'ordre du jour?

[Traduction]

Le président: Je vous ai bien comprise. Ce que nous voulions, c'est avoir suffisamment de temps pour toutes les questions, de sorte que nous avons décidé de faire intervenir le ministre à cet endroit. La dernière fois, nous nous étions même demandé si nous allions

effectivement l'inviter, mais nous avons décidé de l'intégrer à un groupe de discussion. Vous êtes néanmoins tout à fait libre de l'interroger pendant la période réservée aux questions.

Nous allons poursuivre avec les présentations, après quoi nous allons passer aux questions. C'est ce que nous avons fait la dernière fois aussi. Nous avons eu, je crois, le même problème au moment des finances...

[Français]

Mme Nicole Demers (Laval, BQ): Monsieur le président, on a accepté que le ministre vienne, et il nous a exposé ses positions. Je pense qu'on devrait avoir l'occasion de lui poser des questions. Il doit quitter à 16 h 15, et on ne pourra lui poser aucune question. Ce n'est pas correct.

[Traduction]

Le président: Très bien. Si c'est ce que souhaite le comité, je n'y vois assurément aucun inconvénient. Nous avons déjà entendu deux témoins. Nous pourrions donc les interroger tout de suite et entendre le dernier témoin après un tour de questions. Si c'est la volonté du comité, je n'y vois aucun inconvénient.

Je vois pas mal de têtes qui opinent.

Nous sommes donc d'accord pour procéder de cette façon. Disons donc que nous allons maintenant avoir un tour de questions pour donner à chacun des partis l'occasion d'intervenir, après quoi nous donnerons la parole au dernier témoin, pour, par la suite, poursuivre les questions. Est-ce que cela vous convient?

Très bien. Qui veut commencer de ce côté-ci?

Madame Dhalla.

Mme Ruby Dhalla (Brampton—Springdale, Lib.): Je voudrais remercier tous les membres du groupe ainsi que le ministre, pour avoir exprimé leurs positions. Silken, c'est un plaisir de vous avoir parmi nous. Vous entendre parler avec tant d'énergie et tant d'enthousiasme sur un sujet aussi important est quelque chose d'admirable.

Comme le ministre est pressé, je voudrais lui poser immédiatement une question. Deux choses. Il y avait jadis un programme fort important qui éveillerait probablement des souvenirs chez de nombreuses personnes présentes dans cette salle et ici au comité, en l'occurrence le programme ParticipACTION. C'était, je crois, un programme qui était activement mis de l'avant dans les écoles parce qu'il encourageait les enfants à jouer et à avoir des activités physiques. Je pense qu'il avait été question de le ressusciter. D'après ce que j'ai pu entendre, cette idée a également donné lieu à une certaine controverse et à une certaine résistance. En tant que ministre, pourriez-vous nous donner une idée de ce qu'il en est de ce programme, si le gouvernement fédéral va le rétablir et ce que le comité devrait faire pour qu'un programme de ce genre puisse être lancé?

L'hon. Michael Chong: Je remercie la députée pour cette question qu'elle me pose par votre entremise, monsieur le président.

Il est vrai que le gouvernement est en train d'examiner comment encourager la population canadienne à faire de l'activité physique et à participer au sport. Nous avons également promis de rétablir les prix d'excellence, ces petits écussons que vous avez probablement comme moi connus à l'école. J'ai bien fait comprendre aux responsables de Sport Canada que nous n'allions aller de l'avant que si, en premier lieu, on peut prouver qu'il y a des résultats — si le programme peut être structuré de manière à garantir des résultats — et, en second lieu, si cette initiative est rentable. À ce jour, nous ne sommes pas encore arrivés à un accord avec ParticipACTION, mais ces deux critères que je viens de mentionner sont assurément indispensables pour que nous puissions aller de l'avant.

S'agissant maintenant des critiques qui ont été formulées à l'endroit de cette initiative, elles sont à mon sens dépourvues de fondement. D'aucuns ont laissé entendre qu'il s'agirait d'un contrat à fournisseur unique. Mais cette affirmation est fautive. Il s'agirait plutôt d'une entente de contributions, et ce genre d'entente est toujours assujettie aux directives du Conseil du Trésor, des directives qui ne sont pas les mêmes que celles qui régissent les contrats, de sorte que le renseignement qui a fusé était erroné.

On a également dit que les organismes existants pourraient faire ce genre de travail ou avaient déjà commencé à le faire. Cela est également faux. Il existe effectivement plusieurs organismes — des organismes multisports et d'autres organismes non gouvernementaux, c'est sûr — mais aucun d'entre eux ne conduit actuellement de campagne nationale de sensibilisation pour promouvoir l'activité physique et le sport.

Si, à notre avis, ce genre d'initiative est une bonne idée, je dis cela simplement pour conclure, c'est que nous avons déjà l'excellent exemple de la politique publique contre le tabagisme. Pendant les années 50, 60, 70, 80 et 90, une foule de travaux de recherche ont montré que l'usage du tabac était nuisible pour la santé. La chose ne faisait aucun doute, mais il a fallu attendre que les gouvernements mettent en place une réglementation limitant la vente de produits du tabac aux mineurs et la vente de produits du tabac en tant que telle, en plus de conduire des campagnes de sensibilisation, pour qu'on commence à voir une véritable diminution du tabagisme chez certains groupes dans notre pays. Pour cela, il a fallu attendre que ces deux éléments soient mis en place. C'est donc, pour une politique publique, une réussite.

Il y a un parallèle semblable avec les problématiques dues à l'insuffisance d'activité physique. Les travaux de recherche les montrent clairement. Les très nombreux travaux de recherche effectués depuis les années 50 et 60 montrent à l'évidence qu'une bonne forme physique est souvent associée à une bonne santé, cardiovasculaire par exemple — bien que nous n'ayons pas constaté de diminution des problèmes à ce titre, et que nous n'ayons pas non plus réussi à endiguer le problème. Pour le gouvernement, le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, que le ministère des Finances a estimé représenter un investissement pouvant aller jusqu'à 160 millions de dollars par an, plus une campagne de sensibilisation du public associée à certains des éléments dont nous avons parlé pendant la campagne, comme les prix d'excellence, seraient deux excellentes initiatives de la mosaïque des politiques publiques qui devraient nous permettre d'attaquer ce problème. Voilà donc notre raisonnement.

• (1600)

Le président: Madame Bennett.

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): Merci beaucoup.

Il est évident que tout ce qu'on apprend par la pratique montre bien que le tabac est un excellent exemple. Lorsque j'ai été élue pour la première fois, les fumeurs représentaient 31 p. 100 de la population alors qu'ils ne sont plus que 20 p. 100 maintenant.

J'aimerais savoir sur quoi vous appuyez pour vouloir dépenser ces 160 millions de dollars par an en crédit d'impôt au lieu d'investir dans des programmes comme ceux dont nous a parlé Silken Laumann, des programmes qui auraient un caractère communautaire et qui pourraient donc rejoindre les plus vulnérables de nos concitoyens, ceux qui, parfois, n'ont même pas les moyens d'acheter des chaussures de course, sans même parler de s'inscrire dans un club de hockey. Dans la pratique fondée sur l'expérience clinique et vice versa, j'aimerais vraiment savoir quelles sont les preuves dont vous disposez. Y a-t-il, pour la Nouvelle-Écosse, des éléments qui prouveraient qu'il y a là-bas davantage d'enfants qui participent, que les enfants sont plus actifs? Il arrive que la politique publique soit ce que nous devons faire, voilà quelque chose à faire, faisons-le. Cela n'a rien à voir avec la pratique fondée sur l'expérience clinique. J'aimerais donc bien le savoir.

Par ailleurs, où avez-vous été chercher ces 500 \$, et par quel processus politique avez-vous choisi de faire cela plutôt que d'investir dans des programmes dont nous pouvons avoir l'assurance qu'ils porteront fruits?

L'hon. Michael Chong: Merci, monsieur le président, merci pour cette question.

La première chose sur laquelle je voudrais insister, c'est que le crédit d'impôt n'est pas encore en vigueur, de sorte que nous n'avons pas encore de résultats à analyser pour ce qui est de l'impact qu'il pourrait avoir.

L'hon. Carolyn Bennett: Mais pour ce qui est d'analyser la politique, vous êtes-vous demandé si ces crédits d'impôt auraient vraiment pour effet d'encourager les gens qui en ont le plus besoin, dont certains d'ailleurs ne paient pas d'impôt?

L'hon. Michael Chong: Il y a d'autres crédits d'impôt qui ont clairement prouvé, et c'est par exemple le cas de ceux qui avaient été introduits par le gouvernement précédent notamment pour les études postsecondaires et la formation, que l'impact n'était pas négligeable. Notre gouvernement estime que le crédit d'impôt est un instrument efficace qui permet d'aider de façon très efficiente et aussi très rapide les parents à payer les frais d'inscription et les autres frais associés à la pratique des sports et des activités physiques, qui sont d'ailleurs souvent pratiqués en milieu scolaire — et associés à des champs de compétence provinciaux.

C'était donc, pour le gouvernement fédéral, une façon d'utiliser le régime fiscal pour arriver à cette fin, mais j'aimerais toutefois aussi ajouter qu'il ne s'agit pas...

L'hon. Carolyn Bennett: En effet, mais savons-nous si cela aura pour effet d'augmenter le nombre d'enfants qui participeront ou s'il s'agit simplement des enfants qui font déjà du sport et dont les parents vont donc bénéficier d'un avantage fiscal?

Le président: C'est par mon entremise que vous devez poser vos questions, madame Bennett. Auriez-vous donc l'obligeance de permettre au ministre de répondre?

L'hon. Michael Chong: Je voudrais également insister sur le fait que ce n'est pas la seule chose que fait le gouvernement fédéral pour encourager les enfants à pratiquer des sports et à faire de l'activité physique.

Il y a par exemple une initiative dont je suis assez fier, en l'occurrence le soutien opérationnel que nous accordons à la Fondation Canadian Tire pour les familles. Cette fondation a mis au point un programme baptisé Place au sport, auquel nous accordons un financement opérationnel de base d'environ 250 000 \$ par an. Grâce à cet argent, la Fondation a pu aller chercher 40 fois plus de dollars, en d'autres termes, pour chaque dollar que nous lui donnons, elle en a recueilli 40. L'an prochain, cette fondation va offrir plus de 5 millions de dollars pour aider les enfants défavorisés à acheter de l'équipement de sport et d'autres équipements utilisés pour des activités physiques.

Notre gouvernement est fier d'appuyer des programmes comme celui-là; nous ne voulons absolument pas donner l'impression que le crédit d'impôt va permettre, à lui seul, de résoudre le problème. Il s'agit plutôt d'une démarche multiple, dont le crédit d'impôt n'est qu'un des éléments.

• (1605)

Le président: Je vous remercie.

Madame Gagnon, vous avez la parole.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Merci.

J'ai une question à poser et une observation à faire. Ma question porte sur le crédit d'impôt. Je sais que l'objectif est d'aider les gens à participer à des activités physiques, mais je pense qu'on n'aide pas les populations les plus défavorisées de la société, car il s'agit d'un crédit d'impôt non remboursable. Cela veut dire qu'il faut payer des impôts. Donc, ceux qui ne paient pas d'impôt ne pourront pas profiter de ce crédit d'impôt. Cela n'incitera pas la classe défavorisée qui n'a pas les moyens de payer pour faire des activités physiques.

Un comité a été mis sur pied pour analyser les critères d'admissibilité au programme. On dit que c'est un exercice difficile qui sera coûteux en bout de ligne. Qu'en est-il de la faisabilité et de l'atteinte des objectifs poursuivis par votre mesure de crédit d'impôt? C'était ma question.

Mon observation concerne le programme ParticipACTION. À l'Université de Stanford, on a fait une étude sur l'augmentation de l'obésité chez les enfants au moment où ce programme était en vigueur. On a observé que l'obésité chez les enfants avait augmenté de 300 p. 100.

Peut-on dire que ce programme a été efficace pour contrer l'obésité chez les enfants, puisqu'il y a eu, en même temps, une augmentation de 300 p. 100?

Je pense que le crédit d'impôt ne s'attaque pas aux cibles les plus vulnérables, soit aux communautés qui n'ont pas nécessairement l'argent pour se payer des activités physiques dans le cadre du programme ParticipACTION.

Merci, monsieur le ministre.

L'hon. Michael Chong: Merci beaucoup de votre question.

Je vais répondre en anglais, parce que je possède beaucoup d'information en anglais concernant votre question.

[Traduction]

Pour répondre à votre première question concernant la pauvreté chez les enfants, nous n'avons pas encore mis la dernière touche à la structure du crédit d'impôt, mais le ministère des Finances et l'Agence canadienne du revenu vont rendre cela public d'ici deux mois. Nous ne savons pas encore exactement comment cela va se structurer, mais ce que je peux vous dire, c'est que nous sommes parfaitement conscients des problèmes auxquels font face les parents

qui font partie des groupes défavorisés, mais aussi du coût très élevé de la participation à certaines de ces activités sportives comme le hockey. Le hockey est un sport très coûteux. Cela coûte très cher aux municipalités pour entretenir les arénas, cela coûte également très cher d'acheter de l'équipement, surtout pour un jeune enfant en pleine croissance et qui a besoin d'un nouveau pantalon tous les deux mois. Je peux vous dire que l'équipement de hockey est très coûteux, d'autant qu'il faut le remplacer tous les deux ans à mesure que l'enfant grandit.

C'est la raison pour laquelle, je l'ai déjà dit, nous croyons vraiment à ce partenariat avec Canadian Tire. Nous lui avons donné un financement opérationnel de base de 250 000 \$ par an, et la société utilise cet argent pour recueillir des fonds supplémentaires dans le cadre de toute une série de partenariats, à hauteur de 5 millions de dollars par an. Rien que cette année-ci, la Fondation achètera pour plus de 5 millions de dollars en équipement pour les enfants. Déjà, 35 000 enfants ont bénéficié de cette initiative.

C'est le réseau de détaillants de Canadian Tire qui réalise ce programme. Il y en a énormément au Québec. C'est là que ce programme a sa plus grande ampleur, et d'ailleurs, une ampleur probablement de loin supérieure à tout ce que pourrait faire un gouvernement ou une entreprise privée. Il y a près de 500 détaillants Canadian Tire au Canada, de sorte que cette compagnie peut ratisser très large, et elle utilise son réseau de détaillants pour aller aider, dans les différentes collectivités, les enfants qui appartiennent à des groupes défavorisés.

En ce qui concerne ParticipACTION, vous avez cité des chiffres au sujet de l'augmentation des taux d'obésité depuis le lancement du programme. Comme l'avait déjà dit la députée de St. Paul's, il est difficile de dire ce que le résultat aurait pu être — c'est-à-dire quelle aurait été l'augmentation du taux d'obésité — s'il n'y avait pas eu ce programme. En d'autres termes, nous n'avons pas de groupes témoins en dehors de la population, un groupe non touché par le programme.

Il est donc souvent difficile de quantifier et d'analyser ce genre d'initiatives issues d'une politique publique, mais ce que je peux néanmoins vous signaler, c'est qu'à tous les égards — d'après les informations qu'on m'a données et ce que j'ai pu lire — c'est l'efficacité de la politique publique dans le cas de lutte contre l'usage du tabac. C'est une politique qui a été très efficace, elle est considérée comme un modèle en cela qu'elle a permis de réduire le tabagisme au sein de plusieurs groupes de la population, et c'est le modèle dont je me suis inspiré pour attaquer certains des problèmes que nous rencontrons dans le dossier de l'activité physique.

• (1610)

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Fletcher, vous avez cinq minutes.

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais d'abord remercier le ministre pour avoir pris le temps, malgré son emploi du temps très chargé, de comparaître devant le comité. Je ne savais pas qu'il jouait au rugby. Il y a des matchs de rugby pour quadruplégiques, nous devrions peut-être jouer une partie un de ces jours, monsieur le ministre. Je vous donnerai même un handicap.

En ce qui concerne le crédit d'impôt, de nombreux électeurs m'ont dit que ce crédit d'impôt les avait vraiment beaucoup aidés et qu'il les avait encouragés à inscrire leurs enfants à des activités sportives. Pourriez-vous me donner une idée du genre de sport que cela a ainsi pu favoriser?

Par ailleurs — et je pose peut-être aussi la question à Mme Silken — s'il y avait davantage d'enfants qui faisaient du sport, qu'est-ce que cela aurait comme effet sur les sports d'élite? Étant donné que Sport Canada investit beaucoup dans les sports d'élite également, quel impact cela aurait-il sur les sports à caractère communautaire? Où est la synergie?

L'hon. Michael Chong: Je répondrai, par votre entremise bien sûr, monsieur le président, à la première partie de la question du député et je préfère demander à notre quadruple athlète olympique ici présente de répondre au volet de la question qui concerne les sports d'élite et le rôle que ceux-ci peuvent jouer en tant que modèles.

S'agissant donc du crédit d'impôt — et je pense que cela répondra peut-être aussi à la question de la députée de St. Paul's qui s'interrogeait sur les preuves ou les travaux de recherche dont nous sommes inspirés pour proposer ce crédit d'impôt — le ministère des Finances en a fait une analyse et il a estimé que ce crédit d'impôt pourrait coûter jusqu'à 160 millions de dollars par an au Trésor fédéral, lorsqu'il sera mis en oeuvre.

Ces chiffres peuvent parfois devenir fort importants. Selon ma vision à moi, il s'agit en quelque sorte d'un investissement que nous faisons dans la condition physique et l'activité sportive des enfants, un investissement de 500 000 \$ dans chaque localité canadienne comptant au moins 100 000 habitants. C'est donc un investissement important, et un investissement qui, selon nous, aura un énorme impact.

Nous n'avons pas encore mis la touche finale à la structure de ce crédit d'impôt et à la liste des frais et droits qui seront admissibles, mais le gouvernement a institué un groupe de travail de trois personnes qui toucheront chacune un honoraire de 1 \$ pour aller consulter toutes les parties intéressées au Canada.

Ce groupe de travail est composé du professeur Kellie Leitch, chef du département de chirurgie pédiatrique de l'Université Western Ontario et elle-même docteure éminente dont la réputation n'est plus à faire, de Dave Bassett, qui est très actif dans le domaine du sport amateur à Vancouver, et de Michael Weil, le président du YMCA de Montréal. C'est donc un groupe de travail de grand talent. Il a parcouru tout le pays, il a reçu des centaines de mémoires et de suggestions quant au choix des droits et frais qui devraient être admissibles. Je voudrais souligner que cet investissement n'est pas réservé exclusivement aux sports car il s'agit à la fois des sports et de l'activité physique, et il permettra aux parents de récupérer une partie de ce qui leur en coûte pour équiper leurs enfants de moins de 16 ans.

Je pense que nous allons avoir un effet monstre. Pour mettre les choses en perspective, Sport Canada dépense déjà environ 143 millions de dollars par an pour ses programmes, et notamment les programmes d'aide aux athlètes olympiques et les programmes d'aide à la participation. Lorsqu'il sera pleinement mis en oeuvre, ce crédit d'impôt pourrait coûter jusqu'à 160 millions de dollars par an. En d'autres termes, c'est un investissement qui sera supérieur à tout ce que nous investissons chaque année dans le budget de Sport Canada. Nous pensons donc que cela va avoir un effet colossal, et je suis très enthousiaste à ce sujet.

Je vais maintenant demander à Silken de répondre au deuxième volet de la question qui concerne les modèles de rôle.

Mme Silken Laumann: Le sport est une bonne chose. Il augmente l'activité physique chez les enfants et peut certainement ajouter de la valeur à leur vie, mais je crois qu'il est important que le sport que nous pratiquons dans nos collectivités reflète les valeurs de nos collectivités, afin que notre sport communautaire enseigne des choses comme l'équité et l'inclusion et qu'il soit une grande expérience pour les enfants.

Je sais qu'il existe une organisation d'Ottawa, un programme national appelé Sport Pur, qui règle certains problèmes et met les collectivités au défi de créer le type de sport dans leurs collectivités qui constitue une expérience positive pour les enfants, parce que certaines expériences sportives peuvent être des expériences négatives pour les enfants. Je crois que c'est un domaine qui requiert notre attention.

Il y a actuellement une tendance mondiale vers l'obésité et l'inactivité, et on parle beaucoup, au sein de la communauté des athlètes d'élite, de la façon dont cette tendance diminue la performance de même que les records mondiaux en athlétisme. Nous ne parlons pas seulement d'une tendance nord-américaine; nous le voyons dans le domaine de l'athlétisme en Europe également. J'ai d'ailleurs eu une discussion à cet égard récemment.

Si nous souhaitons continuer de produire de grands athlètes, est-ce important pour nos enfants d'être actifs? Absolument, puisqu'il s'agit d'un processus continu. J'ai entrepris mon entraînement athlétique d'élite en faisant du vélo, en me rendant à l'école à pied et en marchant pour me rendre un peu partout, puis, à l'âge de 17 ans, j'ai découvert l'aviron et j'ai trouvé ma passion. Je crois qu'il y a un lien très fort entre le nombre d'enfants actifs et notre capacité de produire des athlètes de très haut niveau à long terme.

•(1615)

Le président: Merci beaucoup.

Je dois également corriger ce que j'ai dit — vous êtes quatre fois athlète olympique. Lorsqu'on est athlète olympique plus de trois fois, c'est déjà beaucoup.

Nous vous apprécions certainement à titre de modèle dans le pays, et en réalité, vos réalisations sont tout à fait stupéfiantes.

Madame Priddy, vous avez cinq minutes.

Mme Penny Priddy (Surrey-Nord, NPD): Merci. Je veux remercier tout le monde d'être ici.

Ma première question s'adresse au ministre, parce que je présume que j'aurai d'autres chances de poser des questions à Silken Laumann.

Pour ce qui est des 500 \$ dépensés, avons-nous un point de comparaison, et y aura-t-il moyen de savoir si les 500 \$ sont dépensés par des parents qui ne pouvaient pas, auparavant, inscrire leurs enfants à des activités sportives, ou si les 500 \$ sont dépensés par des parents qui dépensent déjà les 500 \$ pour inscrire leurs enfants à des activités sportives? Se pourrait-il qu'aucun nouvel enfant ne soit inscrit dans un programme parce que ses parents ne peuvent toujours pas se le permettre?

J'ai entendu M. Fletcher dire que de nombreuses personnes lui avaient téléphoné. J'ai aussi reçu des appels téléphoniques, mais mes électeurs n'aiment pas cette idée, parce qu'elle ne fera pas de différence pour un très grand nombre de gens, et je crois que tout un groupe de personnes ne sont pas prises en considération.

Je veux également mentionner la question de la pauvreté et le fait qu'il sera impossible pour des personnes d'agir ainsi... Ce sont souvent les enfants qui en ont besoin le plus, parce qu'un grand pourcentage des enfants souffrant d'embonpoint souffrent d'embonpoint parce qu'ils vivent dans la pauvreté et que leurs parents ne peuvent se permettre d'acheter que des aliments à très haut taux calorique.

J'aimerais donc que vous me parliez du point de comparaison; j'aimerais savoir comment vous allez découvrir si nous dépensons de l'argent pour les enfants qui sont déjà inscrits à des activités sportives. Je m'arrêterai ici.

J'ai également une autre question concernant l'argent destiné aux Autochtones. Quelle est la partie réservée pour les athlètes déjà entraînés et combien seront versés pour encourager les enfants? De quelle façon les 12 millions de dollars sont-ils répartis?

L'hon. Michael Chong: Je voudrais remercier la députée pour ses questions.

Je tenterai de répondre à la première, qui portait sur la façon générale dont nous allions mesurer les effets de cette mesure et, si j'ai bien compris, sur la façon dont nous allions traiter les enfants provenant des groupes défavorisés.

Toutefois, je veux premièrement vous dire — et je crois que Silken pourra confirmer ce que je dirai — que ce qui importe ici c'est l'activité physique dans le cadre des activités sportives. Nous n'avons pas à parler nécessairement d'activités physiques organisées, ni de sports organisés. Un grand nombre de ces activités ne coûtent tout simplement rien. Il s'agit d'encourager les enfants à simplement sortir dehors et à jouer, à laisser tomber le PlayStation et à se rendre au terrain de jeu, afin d'être physiquement actifs pendant vingt à trente minutes par jour, à jouer de façon non structurée. Il ne faut donc pas toujours dépenser beaucoup d'argent ou inscrire les enfants à des activités sportives organisées. Voilà ce que je voulais dire, tout d'abord.

• (1620)

Mme Silken Laumann: Je suis d'accord.

L'hon. Michael Chong: Toutefois le sport organisé est certainement nécessaire. À cet égard, parmi les mesures que nous utilisons, se trouvent les statistiques de Statistique Canada au sujet des taux d'obésité. Statistique Canada recueille également des statistiques au sujet des activités physiques, et je peux vous dire que ce sont des données qui nous permettent de mesurer la performance. Toutefois, comme je l'ai mentionné plus tôt lorsque l'une de vos collègues a posé une question, il est souvent difficile d'évaluer avec précision les effets des programmes, étant donné qu'il n'y a pas de groupe témoin à l'extérieur de la population générale qui pourrait servir à faire des mesures directes.

Je crois que tous s'entendent pour dire que la campagne anti-tabac a été couronnée de succès. Toutefois, nous pouvons considérer les données réelles portant sur les taux d'aptitude physique et d'obésité. Il n'y a pas de groupe témoin, certainement, mais il y a à tout le moins certaines statistiques que nous pouvons examiner et analyser.

Pour ce qui est des enfants défavorisés, comme je l'ai mentionné auparavant, notre gouvernement fournit au programme Place au sport, qui a été créé par Canadian Tire, 250 000 \$ pour son financement de soutien. Ils ont tiré parti de cet investissement public en amassant 5 millions de dollars additionnels cette année seulement pour aider les enfants provenant des groupes défavorisés à acquérir de l'équipement, etc.

Je crois que votre dernière question portait sur le financement destiné aux Autochtones. Je peux vous dire qu'à titre de ministre, j'ai augmenté le financement destiné à la participation des Autochtones au sport de 40 p. 100 au cours des neuf derniers mois. Nous affectons un montant d'argent important à la participation des Autochtones à des activités sportives, et ce montant sera de près de 20 millions de dollars au cours des cinq prochaines années — et nous ne parlons ici que de la participation.

Mme Penny Priddy: Ce montant comprend-il l'appui apporté aux athlètes handicapés déjà doués afin d'avancer davantage, ou est-il destiné à monsieur et madame tout-le-monde?

L'hon. Michael Chong: C'est pour la participation des Autochtones dans la collectivité sportive. Ce montant s'ajoute à l'argent que nous fournissons aux organisations sportives nationales et aux athlètes d'élite. Nous souhaitons encourager et faciliter la participation des Autochtones aux activités sportives. C'est un investissement important.

Mme Penny Priddy: Parlons-nous de leurs sports, les sports qu'ils peuvent choisir de pratiquer dans leur propre culture?

L'hon. Michael Chong: Nous avons recours à une vaste gamme de mécanismes différents. Je serais très heureux de vous fournir la ventilation.

Mme Penny Priddy: Je l'apprécierais. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Cela complète notre première ronde, et nous allons poursuivre avec la présentation du dernier témoin. Nous allons demander à Rod Jacobs de témoigner, puis nous reprendrons les questions où nous avons laissé.

Monsieur le ministre, je sais que vous devrez partir bientôt, et nous ne serons pas insultés si vous devez vous sauver.

Peut-être pourrions-nous demander aux fonctionnaires de rester pour la période des questions. Est-ce que quelqu'un peut rester? Bien.

Monsieur Jacobs, vous avez la parole.

M. Rod Jacobs (gérant, Aboriginal Sport Development, Cercle sportif autochtone):

[Le témoin s'exprime en langue autochtone.]

Je m'appelle Rod Jacobs; j'appartiens à la première nation de Walpole Island, située en Ontario. Je remercie le Créateur de me permettre de m'exprimer ici. Je voudrais également reconnaître et remercier les territoires traditionnels où nous nous trouvons, qui sont ceux du peuple algonquin.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui nous ont permis de nous exprimer aujourd'hui sur ce sujet très important, mais tout d'abord, avant de commencer, je voudrais vous dire que mon père va mourir d'obésité — et j'y reviendrai plus tard.

Comme vous le savez, l'obésité au Canada comporte de nombreux risques pour la santé. Plus de 50 p. 100 des enfants et des jeunes présentent un excès de poids ou sont obèses. C'est là l'un des nombreux facteurs qui exposent les Autochtones à toute une variété d'autres problèmes de santé, comme les maladies cardio-vasculaires, les maladies de la vésicule biliaire, les problèmes articulaires, les accidents vasculaires cérébraux et le diabète de type 2. La prévalence du diabète est cinq fois plus élevée chez les Autochtones que dans l'ensemble de la population canadienne, et ce diabète provoque toute une série d'autres maladies chroniques.

Dans ma langue, *niyaw maajishkaa* signifie « avoir un organisme actif ». C'est ce que nous pratiquons, mais vous le savez et vous avez de nombreux experts à votre disposition qui peuvent vous expliquer pourquoi il en est ainsi. Je dirai simplement que l'obésité n'est que l'un des défis qui se présentent aux peuples autochtones en matière de santé. En fait, les Autochtones présentent de mauvais résultats sur de nombreux déterminants de la santé: l'emploi et les conditions de travail, le revenu et le statut social, l'éducation et l'alphabétisation, les services de santé et les conditions sanitaires du développement des enfants, pour n'en nommer que quelques-uns.

Ces défis nous dépassent largement. Ils forment un casse-tête énorme et complexe qui nécessite une attention globale et constante sur plusieurs fronts. On ne peut y apporter une solution unique, mais le Cercle sportif autochtone a son rôle à jouer pour le résoudre.

Notre cercle se compose de 13 organismes sportifs autochtones des provinces et des territoires. Nous nous sommes constitués en société en 1997. Nous travaillons depuis dix ans à élaborer les mécanismes du sport et du loisir autochtones qui vont apporter une modeste pièce au casse-tête. Nous savons que le sport et les loisirs offrent une formule de vie active et saine à tous les âges, et que c'est une bonne solution pour lutter contre l'obésité et la surcharge pondérale. Ce que certains ignorent, c'est que le sport et les loisirs apportent également d'autres éléments essentiels au bien-être.

Des programmes efficaces de sports et de loisirs offrent des outils de développement des compétences personnelles et de l'estime de soi. Ils renforcent le tissu communautaire, les rapports culturels et l'expression créative. Ils permettent de lutter contre l'ennui et offrent de saines solutions de remplacement à notre jeunesse. Ils permettent d'enseigner le travail d'équipe et le leadership et proposent un domaine où chacun a sa place. Les sports et les loisirs ont été utilisés efficacement à des fins de développement social, de prévention de la criminalité, de désintoxication, d'intégration sociale, de soutien aux jeunes mères et ils peuvent servir de refuge à ceux qui en ont besoin. Ceux qui dirigent et encadrent les loisirs peuvent servir de modèles et d'agents de communication pour faire de l'éducation sur une alimentation saine, pour lutter contre le racisme, pour fixer des objectifs et pour les atteindre.

En résumé, une communauté qui développe ses capacités en matière de sports et de loisirs ne se contente pas de proposer des solutions actives à sa jeunesse. Elle se dote de puissants outils thérapeutiques.

Il s'agit en effet de puissants outils thérapeutiques issus de nos connaissances traditionnelles sur le cercle d'influences qui englobent la spiritualité, les sentiments, l'élément mental et l'élément physique présents dans chacun d'entre nous. Lorsque le cercle est complet, la médecine agit. Ce n'est pas un pansement, c'est un phénomène de guérison de l'intérieur.

En février 2000 s'est tenue à Maskwachees, en Alberta, une table ronde nationale des loisirs des peuples autochtones et indigènes. Les délégués ont produit la Déclaration de Maskwachees, dont je voudrais donner lecture: « L'engagement et l'investissement durable dans la vie active, l'activité physique, l'éducation physique, les loisirs et les sports sont essentiels pour promouvoir la santé et résoudre les problèmes sociaux auxquels font face les populations autochtones et indigènes au Canada ». Et c'est toujours vrai aujourd'hui.

Nous avons un long chemin à parcourir. Nous sommes reconnaissants de l'appui durable qu'accorde Sport Canada à l'élaboration d'une politique autochtone des sports. Nous affirmons qu'il est essentiel de parvenir à une véritable intégration des

Autochtones dans les sports et les loisirs au Canada. Sport Canada s'est fait le chef de file des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Sports et des Loisirs dans l'ensemble du pays, qui accordent leur attention aux sports et aux loisirs autochtones depuis deux ans, mais il reste encore bien du travail à faire.

• (1625)

En outre, il faut aussi créer des organismes provinciaux et territoriaux responsables du sport autochtone, et stimuler les populations autochtones. Il reste encore du travail à faire à ce niveau; ces organismes doivent recevoir les ressources qui garantiront leur pérennité, et nous pensons pouvoir les constituer grâce à nos enseignements traditionnels.

Nos collectivités connaissent tout l'intérêt que présentent les sports et les loisirs, en particulier pour nos enfants et nos jeunes. De nombreuses collectivités ont manifesté leur engagement à prélever une partie de leurs maigres ressources pour créer des directions et des programmes, mais ailleurs, cela n'a pas été possible. Souvent, nos directeurs des loisirs proviennent d'un autre secteur de priorité et ils doivent puiser dans le budget de la santé, de l'éducation ou de la justice. Le gouvernement ne met pas l'accent sur la création de postes de directeurs des loisirs dans nos collectivités, alors que cela permettrait de lutter contre l'obésité. En investissant du temps et de l'argent à l'origine du problème, on devrait pouvoir éliminer l'obésité, diminuer le montant de la facture de la santé et réduire les problèmes de santé, d'éducation et de justice dans nos collectivités.

Quel est le rôle de Santé Canada et du MAINC dans ce dossier? Jusqu'à présent, ces deux ministères n'ont pas été de véritables partenaires dans la promotion des sports et des loisirs autochtones, mais comme nous l'avons dit, le casse-tête comporte de nombreuses pièces, dont la nôtre. Nous reconnaissons le travail fait dans nos collectivités dans les domaines de l'éducation et de la santé publique, mais nous sommes prêts à accepter de l'aide dans ces deux domaines, qui sont les compléments naturels du nôtre, en particulier en matière de promotion de la santé. La voie qui mène à l'amélioration de la santé dans chaque collectivité dépend de la façon dont nous pouvons collaborer tous les trois.

Le modèle de formation à long terme des athlètes élaboré par Sport Canada conçoit le sport comme l'activité de toute une vie. La même conception existe dans nos traditions. Les Autochtones se sont toujours déplacés et ont toujours eu de l'activité physique. Le sport a toujours fait partie de nos vies, de même que les loisirs.

Vous nous avez invités aujourd'hui pour parler d'obésité. Peut-être avons-nous abusé de votre patience en étendant notre réponse vers une perspective plus large. Nous pensons que le poids santé résulte d'un mode de vie plus sain tant au plan environnemental qu'au plan culturel. En élargissant le mouvement autochtone des sports et des loisirs, nous pourrions progresser en tirant parti de notre mode de vie traditionnel, de nos pratiques culturelles et de nos attitudes holistiques envers la vie. Une collectivité joyeuse et saine dont les membres jouent et rient ensemble est parfaitement conforme aux traditions autochtones et elle peut contribuer davantage à l'acquisition du poids santé.

Cette année, les championnats autochtones de hockey, auxquels a assisté le directeur général Tom Scrimger, ont été diffusés en direct sur le réseau de télévision des peuples autochtones. Ils figurent parmi les émissions de sport les plus appréciées à la télévision. Ils ont attiré un vaste auditoire et grâce à eux, le réseau veut continuer à travailler avec le Cercle sportif autochtone dans le domaine des sports. Nous tenons à le signaler parce qu'en plus des 600 athlètes masculins et féminins qui participent à nos championnats, il y en a au moins 1 000 dans chacune des provinces et chacun des territoires qui s'appliquent à atteindre le niveau du championnat pour y participer.

Nous voudrions maintenant attirer votre attention sur les Jeux autochtones nord-américains, que Mme Tina Keeper connaît bien pour y avoir participé. Il est extraordinaire de voir environ 5 000 athlètes évoluer sur le terrain, parce que le sport et les loisirs ont une véritable signification pour eux. Ils ont un objectif, ils ont amélioré leur santé et ils s'efforcent de réaliser leur idéal.

Nous vous signalons ces éléments parce que nous considérons que les activités de sports et de loisirs autochtones sont très importantes et constituent un outil thérapeutique puissant si l'on veut guérir une nation qui souffre.

• (1630)

J'ai parlé de mon père lorsque j'ai commencé, parce qu'il va mourir. Il va mourir d'une maladie du coeur; il est obèse. Il en est arrivé là même s'il y a sept générations, notre peuple était fort. Notre peuple était très fort. Nous avons renoncé à beaucoup de choses et aujourd'hui le moment est venu pour nous de redevenir ce que nous étions.

Notre peuple nous a dit de réfléchir à l'avenir en fonction des sept générations futures. L'obésité ne sera pas un problème dans nos collectivités, parce que nous nous battons contre ce mal. Mon père mourra, mais sa mémoire survivra chez ses petits-enfants, parce qu'il m'a transmis des valeurs et qu'il a transmis des valeurs à nos jeunes. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici: pour éliminer ces problèmes.

[Le témoin poursuit dans une langue autochtone.]

Le président: Je vous remercie de votre présentation. Il s'agit d'une question complexe et il est rafraîchissant d'entendre les réflexions des représentants des premières nations à ce sujet. Vous avez tout à fait raison: c'est ainsi que l'on peut trouver certaines solutions.

Monsieur Batters.

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Je tiens à remercier le ministre d'être ici aujourd'hui.

Je tiens à remercier également tous nos témoins pour les recommandations qu'ils nous ont formulées. Elles nous seront d'une grande utilité pour rédiger notre rapport sur l'obésité juvénile, qui est un grave problème auquel doit faire face notre pays. Je tiens aussi à vous remercier de nous offrir l'occasion aujourd'hui de sensibiliser davantage le public à cette question. L'éducation est un outil important dans le cadre de la lutte contre cette maladie. Nous avons la chance que cette réunion soit télédiffusée aujourd'hui, et de nombreux Canadiens pourront la suivre de chez eux. En suivant cette réunion, les parents pourront peut-être réfléchir à la façon dont ils peuvent encourager leurs enfants à fermer la télé et leurs ordinateurs et à aller jouer dehors.

Le message que vous transmettez, madame Laumann, est assurément utile.

J'aimerais également profiter de cette occasion pour mettre en lumière l'exemple que vous avez cité de Rouleau en Saskatchewan,

exemple de la soirée de jeux à l'école. L'année dernière les mercredis soirs, ils jouaient à l'école, avec des enseignants et des parents qui se joignaient à des gens de tous âges. Cela se fait dans la belle circonscription de Palliser, qui se trouve à être ma circonscription. Cette région est mieux connue sous le nom de Dog River où est filmée la série télévisée à succès « Corner Gas ». Je tenais à mettre en lumière cet exemple, et je suivrai la situation avec les intéressés lorsque je retournerai dans ma circonscription.

Je crois que les décideurs doivent faire de l'activité physique une priorité dans nos écoles. Si nous ne transmettons pas ce message dans notre rapport, nous aurons manqué le coche. Lorsque j'étais à l'école élémentaire, nous avions des séances quotidiennes d'éducation physique. Nous avions des sports intra-muros, qui jouaient un rôle important dans la vie d'un jeune, et certains de mes meilleurs souvenirs concernent les sports intra-muros à l'école. Je crois avoir entendu le ministre laisser entendre qu'il aimerait remettre sur pied le programme de la jeunesse en forme, avec les trois différents insignes — or, argent et bronze. Les Canadiens se rappelleront des activités physiques suivantes qu'ils pratiquaient à l'école: la suspension bras fléchis, les courses d'endurance et les courses à relais avec poches. Ces activités étaient excellentes pour promouvoir la condition physique et pour encourager les enfants à jouer. C'était également une façon d'avoir des enfants plus actifs et de préparer de futurs Olympiens.

Dans ma circonscription de Palliser, l'un des sujets de l'heure est la construction d'un complexe réunissant plusieurs installations de conditionnement physique. C'est la ville de Moose Jaw en Saskatchewan qui veut construire ces complexes. On y trouvera une piste de hockey sur glace, une piste de curling, un terrain de soccer couvert et une piste pour la marche, ce qui sera certainement utile lorsque la température tombe à -40 °C. Je sais que les ministres des provinces et des territoires ont rencontré le ministre Chong, de même que le ministre Clement, ministre de la Santé, à propos du déficit en matière d'infrastructures qui existe au pays. Je me demande comment se déroulent ces discussions.

Que fait votre ministère, le ministère des Sports, en collaboration avec le ministère de la Santé pour faire avancer ce dossier? Que se prépare-t-il en ce qui concerne le financement de l'infrastructure en matière de santé et de condition physique au Canada?

• (1635)

M. Jacques Paquette (sous-ministre adjoint, Affaires internationales et intergouvernementales et sport, ministère du Patrimoine canadien): Ce sont, d'une certaine façon, des questions qui s'adressent davantage à un ministre plutôt qu'à des fonctionnaires. Une réunion a eu lieu en juin avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même que le ministre des Sports et on y a longuement discuté de la question de l'infrastructure. À l'époque, le ministre Chong avait dit que le ministre Cannon était en train de tenir des consultations avec l'ensemble des provinces et des territoires pour déterminer les priorités de cette nouvelle enveloppe annoncée pour les quatre prochaines années. Une décision sera prise en fonction du résultat de ces consultations. Pour l'instant, nous attendons de connaître les résultats des consultations avec les provinces. Comme vous le savez, Sport Canada n'a pas de programme d'infrastructure. Cela relève du ministre Cannon.

Le président: Madame Keeper, vous avez cinq minutes.

Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.): Je tiens à remercier M. Jacobs de sa présentation. Nous tenons effectivement dans le cadre de cette étude à nous assurer d'entendre le point de vue de la population autochtone.

Je tiens vraiment à vous remercier.

[La députée s'exprime dans une langue autochtone.]

Lorsque vous avez parlé de notre peuple, de sa force physique et de sa santé qui étaient des caractéristiques traditionnelles de notre peuple, je dois mentionner que mon grand-père était un athlète olympique. Il a en fait couru lors des Olympiques de 1912. Lorsqu'il a participé à cette course, il a couru contre deux autres athlètes américains autochtones. Ce sont donc des valeurs qui m'ont été transmises par ma famille — la vie sur la terre, et certainement l'activité physique et le bien-être qui étaient traditionnels. Je vous suis vraiment reconnaissante de l'information que vous nous avez fournie, particulièrement au sujet des sports, une activité dont s'occupe votre organisation.

Je tiens également à remercier les représentants des différents secteurs qui doivent s'intéresser à cette question. J'aimerais toutefois adresser ma question à Silken Laumann.

En tant qu'athlète olympique, vous avez eu l'occasion — qui est évidemment rare — de participer aux Olympiques avec d'autres athlètes de haut niveau de partout dans le monde. J'aimerais vous demander quelles sont vos réflexions à propos de ce qu'un pays doit faire. Existe-t-il des pays qui ont des programmes exceptionnels ou qui ont pris des engagements exceptionnels envers leurs jeunes, en matière d'activité physique, qui n'existent peut-être pas ici au Canada?

Mme Silken Laumann: C'est une excellente question, et j'y répondrai prudemment, parce que je ne sais pas grand-chose à propos de ce qui se fait dans chaque pays. Je sais que d'excellents exemples sont l'Australie et la Norvège. En Norvège, l'activité physique est la norme. Les gens font du ski de fond pour aller à l'école, ils marchent et ils intègrent vraiment l'activité physique comme nous le faisons il y a 20 ans. Ils ne semblent pas avoir les mêmes craintes que nous avons. Dans nos collectivités, nous craignons beaucoup de laisser les enfants jouer sans surveillance. Je pense que nous avons fait un travail remarquable pour ce qui est d'assurer la sécurité de nos enfants au cours des 10 dernières années et parallèlement nous avons fait du très mauvais travail pour ce qui est de garder nos enfants en bonne santé. Une partie de ce problème est attribuable au fait que nous sommes plus ou moins à l'aise à l'idée de laisser nos enfants sans surveillance.

Nous devons créer des endroits sûrs où nos enfants pourront jouer dans nos collectivités et où cela ne coûtera rien. Nous sommes en train de promouvoir une initiative qui s'appelle Jouons dans le parc, initiative que peut entreprendre n'importe quelle collectivité; 72 p. 100 des Canadiens vivent à un kilomètre d'un parc, ce qui est une statistique incroyable. Je l'ai obtenue du document de Mark Tremblay en fait. Il n'est pas très compliqué de réunir quelques voisins qui superviseront un parc un soir par semaine afin que les enfants puissent s'amuser dans le cadre d'une activité qui n'est pas structurée. Une fois que tout le quartier apprendra l'existence d'une telle initiative, vous pouvez imaginer les autres initiatives qui pourront en découler.

En ce qui concerne votre question, certains pays semblent ne jamais perdre ce lien avec le plein air et le jeu non structuré que notre culture risque certainement de perdre entièrement et a perdu de façon importante ces 20 dernières années.

En passant, je tire en fait de l'espoir de cette période de 20 ans. Elle m'indique qu'il ne s'agit pas d'une norme culturelle de longue date et que, en tant que Canadiens, nous savons comment jouer, comment participer à des sports et être actifs. Nous devons

simplement réapprendre l'importance de l'activité physique et en faire une priorité.

● (1640)

Mme Tina Keeper: Avez-vous personnellement constaté un changement en ce qui concerne notre engagement envers les athlètes au cours, disons, des 15 dernières années à peu près?

Mme Silken Laumann: Envers les athlètes, ou envers les initiatives en matière d'activité physique? Ou les deux?

Mme Tina Keeper: Je dirais envers les athlètes. Existe-t-il une mentalité particulière? Ce qui m'a vraiment frappée dans cette étude, c'est à quel point l'obésité est répandue et l'urgence du problème, donc je me demande si...

Mme Silken Laumann: Oui, il est tellement répandu. Ce problème nous a pris par surprise, et nous commençons vraiment tout juste à en reconnaître l'ampleur et à le prendre au sérieux. Nous n'en reconnaissons pas encore complètement l'importance. Nous devons effectivement dépenser des sommes suffisantes pour nous attaquer à ce problème, et il faut s'y attaquer à différents niveaux. Les écoles en sont un élément important. Comme je l'ai dit dans mes remarques, l'instruction que reçoivent les enfants du primaire n'est pas suffisante. Et nous devons cesser d'accorder des diplômes à des enseignants qui n'ont aucune formation en activité physique.

Il est possible d'assurer une meilleure formation pour la garde des enfants avant et après l'école, mais les parents sont les premiers responsables. C'est nous qui faisons l'épicerie. C'est nous qui dictons à quoi notre famille consacrera son temps. À l'échelle nationale, j'ai en fait fait la promotion de l'importance du jeu non structuré pour les familles, d'aller jouer dehors au soccer avec ses enfants, de se donner la permission, au lieu de les inscrire à une heure supplémentaire de tutorat ou de cours de langue, de consacrer une soirée par semaine à jouer dehors avec ses enfants.

Comme je l'ai mentionné, l'Australie est un bon modèle à cet égard. Les écoles en Australie ont de très solides spécialistes en éducation physique. Ils ont une culture qui valorise l'activité physique, et nous avons une culture qui consiste à regarder l'activité physique à la télévision. Nous regardons des sports à la télévision, et cela représente un changement. Si nous voulons continuer à produire d'excellents athlètes, ce qui représente un élément de l'équation, nous devons également continuer à réellement valoriser et appuyer l'activité physique à tous les niveaux, que ce soit le jeune qui veut jouer au hockey parce qu'il trouve cela amusant ou le jeune qui a le rêve de devenir le meilleur athlète au monde. Si nous n'appuyons pas nos enfants qui rêvent de devenir les meilleurs au monde, alors nous appuyons la médiocrité. Nous devons appuyer nos athlètes de haut niveau, mais à la base, nous devons examiner l'ensemble de ces initiatives.

Il y a tant de bonnes choses qui se font dans notre pays, comme je l'ai dit dans ma présentation. Il y a des gens qui savent vraiment comment mobiliser les jeunes. Je proposerais que le gouvernement fédéral joue un rôle dans la création d'un fonds quelconque pour des programmes qui ne seront pas coûteux — car un montant de 5 000 \$ a vraiment un impact dans ces collectivités — afin qu'ils soient facilement accessibles un peu comme le projet à l'intention des quartiers défavorisés d'Edmonton. À Edmonton, il existe un excellent projet qui permet aux jeunes de jouer avant et après l'école. Ce sont les enfants les plus nécessiteux de cette collectivité. Les fonds sont rares. Une somme même modique peut avoir des effets importants.

Est-ce que cela répond à votre question? J'ai parlé très longtemps.

Le président: C'est très bien, vous avez parlé longtemps, mais vous avez dit des choses intéressantes qui seront utiles au comité, c'est pourquoi je vous ai laissé parler un peu plus longtemps.

Merci beaucoup.

Madame Davidson, vous avez cinq minutes.

Mme Patricia Davidson: Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins qui ont comparu devant nous aujourd'hui. Il ne fait aucun doute que cette séance a été intéressante et j'ai apprécié la présentation de chacun d'entre vous de même que celle du ministre, bien qu'il ait dû partir.

Le message qui se dégage nettement des témoignages entendus cet après-midi, c'est que nous devons adopter un style de vie plus sain qui favorise un poids santé et qu'il s'agit d'un tout et qu'il n'existe pas de solution unique. C'est ce que chacun d'entre vous nous a fait comprendre dans sa présentation.

Rod, j'ai été intéressée par ce dont vous avez parlé à propos de la vie comme un tout qui doit englober les aspects spirituels, émotionnels et physiques qui contribuent à l'équilibre d'une personne et favorisent une meilleure santé. J'aimerais simplement faire quelques commentaires à ce sujet.

Ensuite, j'aimerais poser une question à Silken. Vous avez parlé de la Norvège, et vous avez parlé de l'Australie et des différentes attitudes de ces pays envers l'activité physique. En ce qui concerne en particulier la Norvège, vous avez parlé de craintes ou peut-être de l'absence de craintes, comparativement à ce à quoi nous sommes habitués. C'est l'un des aspects importants. Les parents ont énormément de réticence à laisser leurs enfants sortir seuls, que ce soit pour aller au parc ou pour aller à l'école et en revenir. Après les commentaires de Rod, s'il reste du temps, j'aimerais que vous nous donniez un peu plus de précisions sur la façon dont nous pourrions travailler en ce sens.

• (1645)

M. Rod Jacobs: Je vous remercie, madame Davidson.

Il y a deux ans, je pesais environ 310 livres. J'ignorais ce qui se passait. J'étais vraiment obèse. Je suis allé au Cercle sportif autochtone et j'ai dû m'engager dans la voie de la guérison. Je me souviens de ce moment: c'était en mars 2004. Je me suis agenouillé et j'ai prié. C'est ce que faisait notre peuple, et c'est ce que doit faire notre peuple — revenir à ce que nous étions. J'ai donc prié. J'ai dû faire face à l'abus sexuel, à la drogue et à l'alcool, au suicide. J'ai dû faire face à tout ce qui se passait dans la collectivité. À 12 ans, je conduisais la voiture de mes parents pour amener mon frère à ses matchs de hockey, à cause de la drogue et de l'alcool. J'ai dû m'occuper de l'aspect émotionnel des choses.

Mes anciens m'ont appris que l'aigle représente l'aspect spirituel et que l'ours représente l'aspect émotionnel. L'ours représente des émotions très lourdes. Une fois que j'ai commencé à comprendre ces notions, j'ai commencé à réfléchir autrement. J'ai commencé à saisir qui j'étais. Ces 300 livres que je portais, ce n'était pas moi. Elles représentaient toutes les choses auxquelles j'avais dû faire face. J'ai commencé à changer ma façon de voir les choses et à perdre du poids.

L'aspect mental, c'est la tortue, et parfois il faut du temps pour changer notre façon de voir les choses. Mais cela s'est fait. L'aspect physique, c'est le loup. J'ai commencé à devenir plus agile. Aujourd'hui, je n'ai jamais été en aussi bonne santé depuis l'âge de deux ans. C'est incroyable de constater ce que nous pouvons faire

lorsque nous tenons compte de tous les aspects de notre vie, comme un tout.

Il est important de faire appel à nos sages. Nos sages jouent un rôle important dans nos collectivités. Aujourd'hui, ils sont en train de devenir distants. Les jeunes étaient tellement importants. Pour nous ils étaient une source d'inspiration et de conseils. J'ai parlé à une de mes amies cette fin de semaine qui avait une décision difficile à prendre. Elle gardait sa nièce et son neveu. Je lui ai dit de ne pas leur poser la question mais de les laisser simplement parler parce qu'ils lui fourniraient la réponse.

Nous devons tenir compte de façon holistique de chaque aspect de notre vie — la famille, la spiritualité, les émotions, l'aspect mental et physique. Nous devons revenir à ces aspects, parce que souvent c'est là où notre peuple s'arrête. Nous devons remercier le Créateur — *Chi-Miigwetch* — de nous en donner l'occasion. Vivre de façon holistique m'a donné un style de vie plus sain. Je peux vivre plus longtemps. Je sais que je continuerai de me battre pour ces jeunes, pour nos jeunes autochtones et pour chaque personne au Canada, afin de m'assurer qu'ils découvrent leur identité de façon holistique. Les sports et les loisirs n'en sont qu'un aspect. Le Victoria Playhouse, où je suis allé à plusieurs reprises, joue un rôle très important également.

Notre culture est remarquable. Nous devons assumer notre héritage culturel, car il correspond à notre identité, et nous devons lui rendre honneur. Une fois que nous assumerons qui nous sommes, nous deviendrons des êtres humains à part entière.

Le président: Merci.

Silken.

Mme Silken Laumann: Merci.

Rod, merci de nous avoir tous rappelé en quoi consiste réellement la santé, soit le corps et l'esprit, et à quel point ces deux éléments sont intégrés. Nous parlons souvent de la nécessité de dispenser aux jeunes un enseignement complet dans nos écoles, et ce que vous nous avez dit était très beau.

J'aimerais parler de la question de la peur et de comment nos collectivités ont changé. Il s'agit d'un enjeu complexe. Il s'agit vraiment de changement social et de comment on peut avoir une incidence sur nos collectivités pour apporter un changement social positif et commencer à se faire confiance. À mon avis, il faut augmenter nos zones de confort tranquillement, parce qu'il nous a fallu beaucoup de temps pour arriver où nous sommes aujourd'hui. Il faut revenir à un temps où moi, enfant, je jouais toute la journée, jusqu'au souper. Je mangeais et j'avais hâte de retourner jouer dehors jusqu'à ce les lampadaires s'allument. C'était notre signal qu'il fallait rentrer à la maison. Les choses ont grandement changé au cours des 20 à 25 dernières années.

« Jouer dans le parc » est une notion dont nous faisons la promotion. J'ai constaté ce qui arrivait dans les collectivités lorsqu'elles commencent à mettre en pratique le « Jouer dans le parc », lorsqu'elles travaillent ensemble pour surveiller un parc local. Les citoyens se mobilisent et commencent à connaître leurs voisins. Ils commencent à parler, c'est ce qui s'est passé dans ma collectivité... La première journée, six enfants sont venus. Maintenant, environ 30 enfants viennent régulièrement jouer dans le parc, et leurs familles aussi. Les enfants ont également commencé à marcher à l'école, car les familles savent maintenant qui habite où et les enfants ont tissé des liens. Ainsi, les enfants de six ans connaissent ceux de dix ans dans la même école parce qu'ils jouent ensemble au parc.

À mon avis, il s'agit d'un changement social lent. Le point de départ est de créer des collectivités ouvertes où des personnes peuvent se rassembler grâce à une initiative de la collectivité qui est appuyée par les gouvernements et les villes pour un espace libre. Un endroit où les gens peuvent se rassembler librement. Ils peuvent donc utiliser ces initiatives pour se retrouver à cet endroit.

Je ne crois pas que je puisse claquer des doigts et vous dire de laisser vos enfants sortir. Toutefois, j'estime qu'en entamant une discussion, comme nous le faisons aujourd'hui et comme vous le faites depuis un certain moment, en commençant à parler de la santé de nos enfants... Il y a vingt ans, nous ne portions pas de ceinture de sécurité et nous n'avions pas de sièges pour enfants dans les voitures. Mais de nos jours, personne ne pourrait imaginer mettre un enfant dans une voiture sans l'asseoir dans un siège pour enfants. J'amène ce siège pour enfants d'un bout à l'autre du pays pour amener mes enfants à la maison de leurs grands-parents, afin qu'ils soient assis dans un siège approprié.

L'activité physique doit devenir une telle priorité pour nous à titre de parents, d'enseignants et de leaders de la collectivité, que nous ne penserions pas à appuyer un gouvernement qui n'en fait pas sa priorité, que nous n'appuierions pas une école qui n'offre pas une approche intégrée de l'éducation physique. Ça va prendre un peu de temps. Il va falloir qu'on en parle, qu'on en discute et qu'on continue à promouvoir cette notion. Il va falloir prendre au sérieux l'activité physique, qui a un rôle crucial dans notre santé physique, émotive et sociale.

• (1650)

Le président: Merci beaucoup.

Madame Demers, vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Nicole Demers: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie beaucoup d'être là. Je suis heureuse que vous soyez ici. J'ai beaucoup d'admiration pour vous, madame Laumann, et beaucoup pour vous également, monsieur Jacobs. Je pense que votre périple est un exemple pour tous.

Monsieur Paquette, avant de poser mes questions, j'aimerais faire un commentaire. Je trouve que le ministre prêche par l'exemple: il patine très bien. Il n'a pas répondu à la question de ma collègue. Il est très bon; vous le lui direz. Je trouve dommage, cependant, que Santé Canada n'ait pas pris la peine, au cours des 30 ans d'existence du programme ParticipACTION, de mener des études sur les effets de ce programme. D'autres pays ont des programmes similaires et prennent la peine de le faire.

J'ai ici une étude qui a été faite par le *British Medical Journal*, une revue très crédible. Cinq cent quatre-vingt-douze enfants ont été suivis pendant un an et ont été soumis à un programme d'exercice physique pour pouvoir déterminer si le fait de faire de l'exercice avait un impact sur le fait d'être obèse. L'exercice physique n'a eu aucun impact sur le poids, mais il en a eu sur la motricité et sur la santé. Je trouve que c'est important.

Je trouve également important qu'on se préoccupe de l'obésité. Je suis obèse, je le reconnais. J'ai des problèmes, mais je vais souvent chez Tim Hortons me chercher un muffin aux carottes et au son ainsi qu'un jus d'orange. Je pensais que c'était bon pour moi et je me rends compte que ça ne l'est pas du tout.

Je pense qu'il y a beaucoup d'enjeux à déterminer, à vérifier et dont il faut prendre conscience. Ce n'est pas seulement une question d'exercice, ce n'est pas une question de pratique. Il y a aussi les calories qu'on ingère et dont on se débarrasse en faisant de l'exercice.

Madame Laumann, ma question s'adresse à vous. Ce matin, j'ai mangé un muffin et j'ai bu 8 onces de jus d'orange pur. C'est bon, n'est-ce pas? Savez-vous combien de calories cela représente et combien de temps il me faudrait pour éliminer ces calories? C'est incroyable, cela totalise 512 calories, et je devrais faire au moins une heure de marche rapide pour éliminer ces calories. Pour les enfants, c'est la même chose.

J'aimerais avoir votre opinion là-dessus. Croyez-vous, comme M. Jacobs, que l'exercice n'est pas tout? Il faut aussi s'assurer que les parents soient conscients de l'impact des calories ingérées, qu'ils sachent combien de calories les enfants et eux-mêmes ingèrent et qu'ils sachent aussi ce que cela représente à la fin. Croyez-vous que ce que je dis est un peu farfelu, ou ai-je raison?

• (1655)

[Traduction]

Mme Silken Laumann: Non, je ne pense pas que ce que vous dites soit vain, je pense que c'est très important. La première chose que j'ai dite, c'est que nous ne pouvons séparer l'obésité, l'inactivité et le régime alimentaire. Nous ne pouvons dire que pour être en santé il suffit de faire de l'exercice. Ici, nous avons des experts sur l'activité physique et c'est pour cette raison que nous en parlons. Vous avez entendu de nombreux experts vous parler de nutrition; je ne suis pas diététicienne. Je sais qu'il y a un lien entre les deux. Je sais que lorsqu'on est physiquement actif, non seulement on brûle des calories, mais on change aussi la composition du corps, on fait des muscles, et tout cela a un impact à long terme.

Ce n'est pas non plus tout simplement une question de poids; c'est important pour la santé du cœur et des os. Pour bien des gens, le poids est le signe visible qui montre qu'une personne n'est pas en forme, mais ce n'est pas le signe. Il y a beaucoup de jeunes qui sont très minces mais qui n'ont pas la capacité pulmonaire adéquate et qui n'ont pas non plus la densité osseuse adéquate. Par exemple, une chose que j'ai apprise, c'est que les jeunes filles développent 23 p. 100 de leur densité osseuse entre l'âge de 12 et de 14 ans, et c'est justement à cet âge que les jeunes filles laissent tomber le sport, les activités structurées, et souvent elles ne peuvent pas non plus compter sur des activités non structurées.

Il y a donc un lien important entre les deux, et ce que vous avez dit n'était pas futile. Les parents achètent les aliments, et la situation économique est également un élément important ici dans les collectivités les plus pauvres, où les gens vont-ils acheter leurs aliments? Où se trouve le supermarché local? Si c'est un dépanneur, il y a vraiment un problème. Nous devrions examiner vraiment quel genre de magasins s'installent dans les collectivités les plus pauvres, et dans un monde idéal, il faudrait que les meilleurs aliments soient les moins coûteux.

Il faut cependant du temps pour changer ces opinions. C'est une question d'éducation, oui, dans une certaine mesure. Il s'agit par ailleurs de mieux planifier nos collectivités, de donner accès aux collectivités les plus pauvres de notre pays. Récemment, je regardais des statistiques sur le lien entre la situation économique et l'obésité et la façon dont les mères célibataires au Canada sont les citoyennes les plus pauvres, ce qui veut dire en fait que les enfants sont nos citoyens les plus pauvres. Et ces enfants courent un risque plus élevé d'avoir un excédent de poids ou d'être obèses.

[Français]

Mme Nicole Demers: Merci beaucoup. Je veux absolument poser une question à M. Jacobs.

Monsieur Jacobs, en tant que membre des premières nations, avez-vous été consulté, dans le cadre de la rédaction du nouveau *Guide alimentaire canadien*?

[Traduction]

M. Rod Jacobs: Le Guide alimentaire canadien était tout à fait irréaliste pour moi en tant que membre des premières nations lorsque j'étais enfant. Ce guide n'aide pas mon peuple. Nous risquons davantage d'acheter cinq sacs de croustilles pour nourrir ma famille que des fruits. Et cela est terrible.

Oui, j'investirais sans doute un peu plus d'argent pour en arriver là où je suis à l'heure actuelle, mais ma soeur ne peut pas; elle est assistée sociale. Il n'y a pas d'emploi dans nos collectivités. Comme Silken l'a dit, ce n'est pas seulement une question d'activité physique; ça dépend de notre situation économique...

[Français]

Mme Nicole Demers: Ma question était la suivante: votre nation a-t-elle été consultée lors de la rédaction du nouveau *Guide alimentaire canadien*?

[Traduction]

Le président: Son temps est écoulé, mais je vais permettre la réponse.

M. Rod Jacobs: Pour ce qui est du Cercle sportif autochtone, non, nous n'avons pas été consultés.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Lunney, vous avez cinq minutes.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais moi aussi remercier tous les témoins. Le ministre a été obligé de partir, mais je remercie les hauts fonctionnaires d'être ici, et Silken Laumann et Rod, et vous tous, je vous remercie d'avoir stimulé aujourd'hui un entretien très intéressant.

J'aimerais poser rapidement trois questions. Je vais tout simplement les poser l'une après l'autre.

Silken, j'aimerais que vous parliez de l'excellent programme que vous avez mentionné pour Edmonton, programme qui ne coûte pas très cher et qui donne d'excellents résultats. J'aimerais savoir de quel genre d'investissement à coût peu élevé il s'agissait. Vous pourriez peut-être en parler. Si vous voulez bien attendre avant de répondre, je vais poser mes autres questions.

Je voulais demander aux hauts fonctionnaires de quelle année à quelle année le programme ParticipACTION a été en vigueur. Je n'ai pas vraiment entendu d'explication à ce sujet. Vous pourriez peut-être nous expliquer cela.

Je voudrais revenir à Rod. Tout d'abord, j'aimerais vous remercier d'avoir partagé avec nous votre histoire personnelle et de vous être rendu vulnérable en l'expliquant. Je pense que nous avons tous été fascinés par cette histoire. Dans ma localité côtière, à Nanaimo-Alberni, nous avons beaucoup de peuples des premières nations et le groupe prédominant est le Nuu-chah-nulth. Ce peuple a une expression qui donnera sans doute du fil à retordre à nos interprètes. C'est *hishuk ish tsawalk*, qui dans leur langue signifie que tout n'est qu'un. Littéralement, nous faisons partie de la nature et la nature fait partie de nous. Je pense qu'il y a certainement là un lien entre cette expression et les défis que présente le problème de l'obésité.

Je vous remercie d'avoir parlé de la façon dont le sport fait intervenir le travail d'équipe, le leadership, le développement social et les aspects physique et spirituel, et vous avez merveilleusement bien expliqué le lien entre tous ces éléments. Je sais que certaines de nos collectivités autochtones, les collectivités côtières qui sont isolées, qui ont 800 habitants et 250 élèves, ont des équipes de basket-ball. Les jeunes sont vraiment bons au basket-ball, mais ils sont isolés et leur capacité de participer et d'interagir avec d'autres collectivités est limitée.

Je voudrais maintenant revenir aux hauts fonctionnaires. Nous parlons d'une augmentation de 40 p. 100 du financement. Je pense que le ministre a dit qu'il y avait 20 millions de dollars pour augmenter la participation autochtone dans les activités sportives. Vous pourriez peut-être nous expliquer où et comment vous voyez cela. Quelle est la vision? Comment à votre avis ce nouveau financement sera-t-il appliqué, et quel type d'approche on prévoit dans le cadre de ce financement accru?

Je vais donc commencer par ces questions.

• (1700)

Mme Silken Laumann: Est-ce à moi de répondre en premier puisque c'est à moi qu'on a posé la première question?

Je ne voudrais pas parler exclusivement d'Edmonton mais plutôt de trois idées, qui ont en commun d'être venues des citoyens. Le City Centre Education Project d'Edmonton est la création d'un directeur d'école qui n'avait pas le budget nécessaire pour recruter un expert en activité physique. Comme il en fallait un, il a décidé de collaborer avec d'autres écoles. Cinq écoles se sont donc regroupées pour embaucher un expert. Elles ont aussi embauché une infirmière de santé publique pour modifier l'alimentation à l'école. Ils ont repéré beaucoup d'élèves qui avaient besoin d'aide pour pouvoir participer au programme d'activité physique. Ils ont donc fait venir des experts pour créer des programmes avant et après l'école. Je ne sais pas exactement combien cela a coûté. Je le savais à un moment donné, mais je n'ai pas le chiffre en tête.

À Erin en Ontario, il y a un programme qui s'appelle Erin Hoops. Ça a commencé comme club de basket-ball. Beaucoup de jeunes jouaient dans cette ligue de basket-ball, mais ça a fini par coûter trop cher de jouer à l'école. Ils se sont plaints au conseil scolaire et à la municipalité mais ont perdu. Le directeur du programme, Patrick Suessmuth, a quand même persévéré. Il a trouvé un centre communautaire un peu délabré et a réussi à le louer pour rien. Depuis l'ouverture du centre, 500 jeunes y viennent chaque mois. Ils jouent au basket-ball, font du rollerblade, jouent au ping-pong et la seule règle, c'est qu'il est interdit de se frapper ou de claquer les portes. Vraiment quelque chose de novateur.

À Whitehorse, il y avait un problème de vandalisme dans l'école du centre-ville. On a créé un projet appelé Whole Child Project. Là aussi, on a ouvert l'école le soir. On s'est associé à la GRC, qui faisait passer un autobus scolaire dans le quartier. Les grands-parents, les oncles, les enfants ont été invités à participer à ce concept d'école ouverte.

Divers services y étaient offerts. Il y avait des parties de hockey en salle et de basket-ball, des cours de cuisine santé, des séances d'information sur les programmes sociaux pour obtenir de l'aide de la ville. Nous avons parlé avec une des mères de famille qui a suivi le programme avec ses trois enfants. Elle était en pleine dépression quand elle s'est inscrite au programme et dit que c'est grâce à ce programme qu'elle a commencé à sortir de la maison un soir par semaine pour jouer avec ses enfants. C'est ce qui l'a fait sortir de sa dépression profonde.

Toutes ces idées ont quelque chose en commun. Elles ont vu le jour parce que quelqu'un voulait agir. Ces mesures ont été financées par un peu d'argent local: dans un cas, venant de la GRC, dans un autre c'était du financement privé et dans l'autre du financement public. Pour ce genre d'initiatives, un petit peu d'argent fait beaucoup de bien.

M. Jacques Paquette: Je veux répondre rapidement aux questions.

La première portait sur ParticipACTION. Le programme a commencé en 1971 et a été très actif dans les années 70 et 80. Dans les années 90, le financement venant du gouvernement et des entreprises a beaucoup baissé, et le programme a disparu en 2001. Telle est l'histoire de ParticipACTION.

La deuxième question portait sur le financement des activités autochtones. Tout d'abord, le cadre que nous utilisons, c'est la politique sur les Autochtones que nous avons élaborée et annoncée l'an dernier, et cela s'est fait en consultation étroite avec le Cercle autochtone des sports. Les priorités existent donc. Nous sommes en train d'élaborer des plans d'action.

À l'heure actuelle, pour dépenser les fonds, nous employons diverses filières. Une des plus importantes, c'est celle des accords bilatéraux fédéraux-provinciaux-territoriaux, dans lesquels nous avons investi autour de 4,5 millions de dollars, avec une somme équivalente venant des provinces. Cela fait partie du nouveau financement que nous allons utiliser pour augmenter ces accords avec les provinces afin de viser spécifiquement des initiatives autochtones de sports.

Une autre partie de cet argent va être investie dans une stratégie pour les entraîneurs, parce que cela a été identifié comme une des principales priorités à considérer.

•(1705)

M. Rod Jacobs: Monsieur le président, j'aimerais ajouter que nous sommes très reconnaissants de la politique sur la participation des populations autochtones au sport et aux loisirs. Les sommes allouées serviront à développer nos groupes sportifs autochtones provinciaux et territoriaux et à continuer à renforcer la capacité, ainsi qu'au financement du programme des entraîneurs autochtones, et nous estimons que ce leadership est très important.

Nous allons faire ça et nous allons continuer de travailler avec Sport Canada pour nous assurer que les budgets attribués aux associations sportives nationales servent à accroître la participation des Autochtones et à ce que nous continuions de travailler avec nos partenaires des associations sportives nationales pour veiller à ce que les cibles soient atteintes.

Le président: Encore une fois, je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui. Cette étude devient fascinante.

Le Cercle autochtone des sports, Rod, merci d'être venu et d'avoir partagé.

Silken Laumann, quatre fois athlète olympique, merci de ce que vous faites partout au pays pour promouvoir un mode de vie sain pour des jeunes actifs. C'est une cause magnifique et tous les Canadiens vous doivent beaucoup. Continuez votre bon travail.

Je veux aussi remercier le ministre et ses collaborateurs d'être venus.

Nous allons interrompre la séance pendant deux minutes, après quoi le comité va se pencher sur les motions.

Merci encore une fois à tous.

•(1715)

Le président: Nous reprenons nos travaux pour discuter de la motion de procédure. Mme Davidson a déposé une motion de procédure. Chacun l'a dans les deux langues officielles, je crois.

Vous pouvez la présenter.

Mme Patricia Davidson: Merci, monsieur le président.

Comme je l'ai dit plus tôt, je veux déposer cette motion de procédure. Je voulais la commenter lors de la dernière réunion, mais je n'ai pas pu faute de temps.

Nous sommes ici aujourd'hui pour entendre des témoins dans le cadre d'une étude très importante que nous avons entreprise. Personne ici, je crois, ne veut rogner sur cette étude. Nous voulons entendre le plus grand nombre de témoins possible pour rendre justice à cette étude. Nous avons entendu beaucoup de gens ici. Il y a un médecin qui est membre du comité et aussi quelqu'un d'ascendance autochtone. Il y en a qui s'intéressent beaucoup à l'aménagement du territoire et aux questions d'infrastructure. Tous, je crois, nous nous sommes interrogés sur les avis qui ont contribué à l'élaboration du nouveau Guide alimentaire canadien et nous nous sommes demandés si les consultations avaient été suffisantes.

Je présente cette motion, monsieur le président, parce que j'estime que nous devons entendre des professionnels de la santé, davantage de groupes inuits et des premières nations, apprendre quelles sont les initiatives des provinces ainsi que les conséquences du milieu bâti et des infrastructures, de manière à préparer un rapport complet fondé sur les avis de chacun. D'après mon estimation, nous avons consacré sans doute à peu près 100 000 \$ à cette étude et je ne voudrais surtout pas produire un rapport incomplet.

Je propose donc cette motion. Je ne vais pas en faire la lecture, comme elle est longue, mais chacun en a un exemplaire.

Le président: On dirait que cela ajoute une autre réunion qui regroupe des professionnels de la santé, les premières nations, les provinces et qui porte sur les infrastructures et l'environnement, c'est bien cela?

Mme Patricia Davidson: Ma motion demande que nous tenions au moins quatre autres séances, qui viendront s'ajouter au plan de travail actuel.

Le président: Très bien, j'ouvre le débat sur la motion.

Madame Gagnon.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Cela m'amène à parler de la motion que j'avais déposée.

J'ai présenté une motion restrictive parce qu'on ne semblait pas avoir de temps pour faire comparaître Santé Canada au sujet du *Guide alimentaire canadien*. J'ai simplement demandé qu'on remette la publication du rapport des délibérations. Par contre, si on ajoute des séances de travail, j'aimerais que des représentants de Santé Canada viennent nous parler du *Guide alimentaire canadien* et que nous leur posions des questions. Je voudrais aller plus loin que la motion que vous avez déposée.

J'avais demandé un rapport sur les délibérations qui ont servi à la réalisation du guide, mais il serait préférable de faire comparaître des représentants de Santé Canada. J'accepterais qu'on ait des séances supplémentaires, à la condition qu'on accepte que Santé Canada compare devant le comité.

[Traduction]

Le président: Je veux seulement une précision ici...

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Cela va de pair avec l'entente sur l'augmentation du nombre de séances. Ce qu'on veut, ce sont quelques séances supplémentaires, n'est-ce pas?

[Traduction]

Le président: Précisément. Je suis d'accord.

Comme dans votre motion vous demandez en fait une autre rencontre avec le ministère pour discuter du Guide alimentaire canadien, je me demandais si vous accepteriez d'en faire un amendement pour inclure votre proposition dans la motion. Accepteriez-vous de faire de votre suggestion un amendement à la motion de Mme Davidson? Nous devons statuer sur la motion.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Non. J'aimerais conserver ma motion, mais je présenterais un amendement afin que Santé Canada compare devant le comité.

[Traduction]

Le président: Nous pourrions le faire quand nous passerons à votre motion. Il faut les traiter une par une. Désolé.

Y a-t-il d'autres interventions sur cette motion?

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Monsieur le président, c'est moi qui ai déposé la première motion. Pourquoi commence-t-on par la dernière motion dont on vient d'être informés? On procède un peu à l'envers. J'ai présenté la première motion, et on en a présenté une deuxième, puis une troisième. On va procéder dans l'ordre.

• (1720)

[Traduction]

Le président: La greffière va nous l'expliquer. Il y a une motion de procédure. C'est uniquement pour cela qu'elle a été présentée sans avis. Mais la vôtre nécessitait un avis.

C'est bien cela?

La greffière du comité: Cette motion ne nécessitait pas d'avis de 48 heures parce qu'elle porte sur le sujet à l'ordre du jour, à savoir l'obésité chez les enfants. Le préavis était inutile.

Le président: C'est uniquement pour cela qu'on l'étudie avant la vôtre. Si vous voulez qu'on étudie la vôtre d'abord, c'est possible. Je ne pense pas que cela pose problème.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: La motion que j'ai déposée porte sur l'obésité infantile, et le *Guide alimentaire canadien* est lié à l'obésité. Je l'ai présentée dans le cadre de notre étude sur l'obésité et après que des témoins nous aient dit que les gens étaient déçus de ne pas avoir été consultés, que le guide ne répondait pas à leurs attentes...

[Traduction]

Le président: Évitions de nous embourber. Il y a deux motions en délibération. Si vous pensez que celle-ci puisse compromettre la vôtre, nous pouvons étudier la vôtre d'abord. Il n'y aura aucune

différence. L'autre a déjà été mise en délibération. C'est pourquoi je pense qu'il faudrait en discuter d'abord, l'accepter ou la rejeter, puis passer à la vôtre.

L'hon. Carolyn Bennett: J'estime que le fait d'élaborer des plans de travail par voie de motion témoigne d'un grave dysfonctionnement au sein d'un comité. Il faudrait prévoir une séance du comité de direction et il va falloir régler tout cela sans procéder motion par motion. Présenter des motions concurrentes, ce n'est pas la bonne façon de travailler dans un esprit de collaboration. On en lance une sur la table, et on constate ensuite qu'il n'y a pas de consensus pour trouver un compromis. Cela signifie qu'on se retrouve ensuite avec des oui, des non, des rejets, des amendements et tout le reste, c'est-à-dire qu'on perd son temps. Nous avons déjà dit que le comité n'allait pas avoir suffisamment de temps pour faire son travail, et nous sommes en train de perdre du temps à discuter de plans de travail.

Le président: Madame Bennett, mon bureau essaie de vous joindre depuis deux jours. Nous nous efforçons d'organiser une réunion. Telle était mon intention. J'ai eu l'occasion d'en parler à Mme Gagnon. C'est ce que nous voulions faire, mais nous n'avons pas pu, faute de temps.

Vous avez raison en ce sens que ce que vous proposez serait la solution idéale. Nous avons fait de notre mieux pour organiser une séance du comité de direction, mais cela ne change rien à la motion dont le comité est saisi. Je pense qu'il faut la traiter avant de passer à la suite. C'est une question distincte. J'ai tout mis en oeuvre pour joindre votre bureau, et vous le savez.

Monsieur Lunney.

M. James Lunney: J'apprécie la discussion sur cette motion.

Nous avons progressé dans notre étude et je pense que nous la trouvons tous intéressante. Mais certains intervenants essentiels aimeraient y participer. J'aimerais demander à mes collègues s'ils sont d'accord pour qu'on invite des organismes professionnels comme l'Association médicale canadienne et la Société canadienne de pédiatrie. Il y a eu également des interventions d'origine provinciale, de la Stratégie pancanadienne en matière de modes de vie sains et de la Fédération canadienne des municipalités. Tous ces gens ont quelque chose à apporter au débat.

À ce stade de la discussion, j'espère que nous trouverons le temps de les accueillir. J'estime qu'il faut trouver un compromis. La motion de Mme Gagnon vise à débattre également du Guide alimentaire canadien au cours de l'une des quatre séances, ce qui serait certainement pertinent, compte tenu du sujet. Il faudrait organiser nos travaux de façon à y inclure une discussion sur le Guide alimentaire canadien.

J'invite mes collègues à voir ce qu'il est possible de faire. On a parlé de quatre séances. C'est un engagement qui n'a rien d'inhabituel. Cela nous permettra de terminer notre étude et de présenter le rapport le plus représentatif sur cette question importante.

Mme Ruby Dhalla: J'aimerais reprendre les propos de Mme Bennett sur l'esprit de coopération dans le quel le comité doit s'efforcer de travailler. À chacune des quatre ou cinq dernières séances du comité, nous nous sommes toujours demandé s'il ne fallait pas élargir le sujet et prévoir des séances supplémentaires. Tout cela laisse un goût amer, car nous avons commencé à en parler dès le premier jour.

Nous avons pourtant arrêté un plan de jeu. Comme il fallait entendre d'autres groupes, nous avons également proposé la dernière fois, à titre officieux, de prolonger les séances d'une heure. Je crois qu'une bonne partie des membres du comité seraient prêts à siéger après 17 h 30. Grâce à cette heure supplémentaire, nous pourrions nous en tenir à notre plan de jeu initial, quitte à aborder un autre sujet par la suite.

• (1725)

Le président: J'aimerais préciser les choses. Nous avons eu une séance de travail au cours de la première séance en septembre, puis nous n'avons plus parlé des travaux avant la dernière séance. C'est pourquoi Mme Davidson n'a jamais eu l'occasion d'aborder la question. Vous vous souvenez que cette séance s'est terminée de façon abrupte à cause d'un débat très animé sur la question. En réalité, nous n'en avons parlé qu'une fois, c'est-à-dire à la dernière séance, avant d'en parler aujourd'hui.

On a procédé par voie de motion. Je pense que Mme Davidson procède ainsi afin qu'on en vienne à une conclusion au lieu d'en débattre indéfiniment, car nous en avons déjà beaucoup débattu. C'est bien simple, nous pouvons nous prononcer par oui ou par non.

S'il n'y a pas d'autre demande d'intervention...

[Français]

Mme Nicole Demers: Monsieur le président, je crois également qu'il est important que l'on ait quelques rencontres supplémentaires. Je pense qu'il y a des personnes que nous n'avons pas entendues. Cependant, je ne suis pas tout à fait d'accord sur la liste que nous avons ici. Les représentants des provinces sont très importants. Pour l'avoir entendu, je crois que le Dr Després, de l'Université Laval, peut apporter un éclairage très différent sur le sujet de l'obésité. Je pense aussi que l'Association médicale canadienne est très importante. Il faut absolument se pencher sur le *Guide alimentaire canadien* parce que nous sommes assujettis à ce guide alimentaire depuis trop d'années. Il est transmis aux diététiciens à l'école, et eux nous le transmettent par la suite. Ce n'est pas un bon guide alimentaire. Il n'est pas fait selon ce que les Canadiens devraient manger, mais selon les habitudes alimentaires. Ce n'est pas un bon guide.

[Traduction]

Le président: Monsieur Fletcher.

M. Steven Fletcher: En fait, je suis d'accord avec Mme Demers.

Madame Demers, avec votre permission, je veux m'arranger pour que des représentants de Santé Canada viennent répondre aux préoccupations du comité, ce qui nous ramène à la motion de Mme Gagnon. Dans l'immédiat, il y a une motion en délibération, mais je peux vous garantir que nous allons faire venir des gens de Santé Canada pour parler du Guide alimentaire canadien, car je partage vos préoccupations.

Le président: Je crois qu'il s'agissait de savoir si certains témoins devaient être inclus dans la motion. Peut-être voulez-vous en ajouter quelques autres. Est-ce bien cela, madame Demers? Est-ce bien ce que vous avez dit?

Mme Nicole Demers: Oui.

Le président: C'est parfait.

Madame Priddy.

Mme Penny Priddy: Je commence à comprendre. Mme Demers a parlé de trois groupes. J'ai vu ceux que Mme Davidson a proposés. Je ne prétends pas qu'ils ne sont pas importants, mais j'aimerais savoir, en cas d'adoption de la motion... Dans l'immédiat, je ne suis pas certaine de sa signification, car je ne sais pas s'il va y avoir quatre ou sept séances de plus. Je ne sais pas exactement où nous en sommes, à moins que nous ne votions que sur la motion de Mme Davidson, sur laquelle nous pourrions sans doute nous mettre d'accord. Mais à première vue, il serait question de sept séances de plus, c'est-à-dire plus que ce que nous avons prévues.

J'aimerais savoir quand nous allons commencer. Pouvez-vous me dire quand le comité va commencer à débattre de l'assurance-médicaments? Supposons que cette motion et la motion de Mme Demers soient adoptées. Quand allons-nous...?

Le président: Je comprends votre question et je pense que le comité souhaite qu'une fois terminée l'étude sur l'obésité, on passe sur une étude l'assurance-médicaments.

Mme Penny Priddy: Ça, je l'ai bien compris. Mais j'aimerais qu'on me donne une date, car le temps passe.

Le président: C'est une question juste. La motion — il s'agit ici de mon interprétation personnelle — propose quatre réunions. Si la prochaine motion était adoptée, soit la motion du Bloc, il y aurait cinq réunions. Il s'agirait donc de quatre réunions auxquelles viendrait s'ajouter celle que propose Mme Gagnon, à moins qu'on ne veuille inclure cette dernière réunion dans les quatre qui ont déjà été demandées. C'est pourquoi j'ai demandé si on pouvait s'entendre sur une modification.

C'est donc la précision que je voulais apporter. Il y a donc cinq réunions, si j'ai bien saisi. Si rien n'est modifié, c'est ce qu'il faudrait prévoir.

• (1730)

Mme Penny Priddy: Combien reste-t-il de réunions avant la semaine d'ajournement?

Le président: Si nous prévoyons cinq réunions, l'étude des médicaments sur ordonnance commencerait le 21 novembre.

Mme Penny Priddy: Merci.

Le président: Allez-y, je m'excuse.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: La motion se lit ainsi:

Je propose qu'à la discrétion de la présidence, le Comité tienne au moins quatre séances de plus que ce qui est prévu [...]

Le nombre de séances est donc laissé à votre discrétion; il pourrait également être plus élevé.

On ne peut accepter la motion telle qu'elle est libellée. On pourrait prévoir trois séances afin d'entendre des diététistes, M. Jean-Pierre Després, de l'Université Laval, des représentants de l'Association des pédiatres du Québec et une personne de Santé Canada, qui nous parlerait du *Guide alimentaire canadien*. On ne devrait pas vous laisser une telle discrétion, parce que vous pourriez ajouter trois séances supplémentaires.

Si j'ai bien compris le libellé, on tiendrait au moins quatre séances, et ce, à votre discrétion. En acceptant ce libellé, on accepte la possibilité qu'il y ait deux ou trois autres séances supplémentaires. Je pense qu'on peut accepter trois séances, plus la séance avec Santé Canada, qui porterait sur le *Guide alimentaire canadien*.

[Traduction]

Le président: Pourriez-vous proposer cette modification, s'il vous plaît? Pourriez-vous proposer cette modification à la motion? Il nous faut nous entendre, je suis d'accord avec vous. Je préfère que la proposition soit bien claire et qu'on ne demande pas au président de se prononcer.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Que le comité ajoute trois autres séances à celles qui sont déjà prévues afin de mieux répondre à ses besoins d'analyse du problème de l'obésité.

[Traduction]

Le président: Très bien. Nous voulions une limite bien précise. C'est ce que vous...

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Trois séances...

[Traduction]

Le président: Si j'ai bien compris ce que vous dites, nous aurions la réunion sur la santé, à laquelle on inviterait les premières nations, peut-être les représentants des provinces, et on discuterait également de l'environnement, puis lors de l'autre réunion nous accueillerions des représentants du gouvernement n'est-ce pas? Est-ce que ce serait juste? Est-ce là la modification que vous proposez? Mettons donc cette proposition aux voix. Il suffit de dire oui ou non.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: ... la motion qui demande à Santé Canada de comparaître au sujet du guide alimentaire, pour terminer. Cela fait quatre séances. Je ne veux pas l'inclure... Ça va?

Une voix: Ça va.

[Traduction]

Le président: C'est exact, ce serait la quatrième réunion. Nous nous prononcerons donc maintenant sur la tenue de quatre réunions. C'est la modification proposée.

Quelqu'un veut-il discuter de la modification?

Mme Ruby Dhalla: Mais quand tout cela finira-t-il? Nous aurons un maximum de quatre réunions. Il y a les quatre groupes, puis quelqu'un d'autre va proposer une nouvelle motion prévoyant d'inviter les 50 groupes que nous n'avons pas rencontrés. Est-ce qu'il faudra s'attendre à avoir une nouvelle motion pour que l'on prolonge de cinq autres réunions?

Le président: J'espère que non.

Mme Ruby Dhalla: Lorsque nous nous étions entendus sur notre plan de travail, j'avais cru comprendre qu'aucune nouvelle motion ne serait présentée pour une prolongation de nos travaux. C'est ce que j'avais cru comprendre, et si vous lisez le compte rendu de cette réunion vous constaterez que c'est ce qu'on avait dit. Pourtant aujourd'hui on présente une motion... Je sais que tous ces groupes sont très importants, mais le comité avait convenu de travailler dans un climat de collaboration et avait convenu également de discuter de l'assurance-médicaments, une question qui est très importante pour nombre de Canadiens.

Quelque chose d'autre se produira-t-il à la fin de ces quatre réunions? Allons-nous demander une nouvelle prolongation par voie de motion? Quand tout cela finira-t-il?

Le président: Je crois que la greffière a déjà répondu à cette question — en fait c'était la question de Mme Priddy — quant au moment où nous entreprendrons notre étude des médicaments sur ordonnance. Cette étude débutera le 21 novembre.

Mme Ruby Dhalla: Pourrait-on proposer une modification? Si nous avons quatre réunions supplémentaires lors desquelles nous rencontrerons les intervenants, pouvons-nous nous engager à prolonger nos réunions d'une heure chaque jour? C'est une solution de compromis, ce qui nous permettrait de passer plus rapidement à la stratégie de l'assurance-médicaments.

Le président: Je ne crois pas qu'il nous faudra cette heure supplémentaire, mais nous pouvons discuter de l'amendement.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Lorsqu'on a décidé du nombre de séances, sept ou huit, on a dit qu'on déterminerait si on avait fait le tour de la problématique de l'obésité. Nous en sommes là.

Je pense qu'on avait une ouverture. Par contre, l'ajout de trois séances supplémentaires, plus celle consacrée à la comparaison de Santé Canada sur le *Guide alimentaire canadien*, nous permettrait de faire une pause de réflexion, comme cela avait été prévu.

Je pense que si c'est ce qu'on décide, on ne doit pas aller plus loin.

• (1735)

[Traduction]

Le président: Nous allons donc mettre cet amendement aux voix. Cet amendement — et reprenez-moi si je me trompe — prévoit trois réunions supplémentaires, les quatre proposées dans cette motion étant intégrées dans les trois réunions supplémentaires proposées, puis une nouvelle réunion serait ajoutée lors de laquelle nous rencontrerions des représentants du ministère de la Santé pour discuter de l'étiquetage alimentaire et du Guide alimentaire canadien. Tout le monde a bien saisi ce sur quoi porte l'amendement?

On a demandé un vote par appel nominal et je demanderai à la greffière d'y procéder.

L'amendement prévoit donc quatre réunions supplémentaires, dont l'une sera réservée à la discussion sur le Guide alimentaire canadien.

Mme Ruby Dhalla: Est-ce que ce sera la dernière prolongation pour la demande de séances sur l'obésité juvénile?

Le président: Nous espérons arriver à un consensus.

Mme Ruby Dhalla: Pourrions-nous avoir un vote par appel nominal? Nous pourrions alors nous décider de la façon dont nous voterons.

Le président: Voulez-vous ajouter une précision?

Mme Patricia Davidson: Oui, l'amendement prévoit la suppression de « à la discrétion du président », n'est-ce pas?

Le président: Oui, parce que je préfère que ce ne soit pas à la discrétion du président.

Mme Ruby Dhalla: J'aimerais ajouter le mot « final ».

Le président: Bon, mais pas...

Mme Ruby Dhalla: Je vais donc présenter un amendement favorable en ce sens, moi aussi.

Le président: Voulez-vous ajouter le mot « final »?

Mme Ruby Dhalla: Oui.

Le président: Où voulez-vous ajouter ce mot?

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Monsieur le président, je suis un peu déçue. J'aurais aimé qu'on amende ma motion d'abord. Je pensais la présenter avant celle-ci. Elle a été écrite avant, et c'est ma proposition de motion. J'aurais voulu qu'on la modifie afin qu'on ait une séance. Arrangez cela comme vous voulez...

[Traduction]

Le président: Je ne sais pas ce que nous pouvons faire maintenant, puisque nous devons passer à la mise aux voix pour celle-ci, et terminer avec elle avant de passer à la vôtre.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: On peut conserver trois séances, et on s'occupera de la séance avec Santé Canada par la suite.

[Traduction]

Le président: Nous aurons trois séances plus celle avec Santé Canada et elle décidera de ce que ce sera, pour Santé Canada. Qu'en pensez-vous?

La motion porte qu'il y aura trois séances, plus une avec Santé Canada. Oui, cela fait quatre séances, y compris celle avec Santé Canada. L'une des séances portera sur le Guide alimentaire canadien.

Oui, madame Demers.

[Français]

Mme Nicole Demers: J'aimerais qu'on ajoute trois séances, dans la motion de Mme Davidson, comme l'amendement de Christiane le suggérerait. D'après l'amendement, il n'y a que trois séances.

Après l'adoption de cette motion, Mme Gagnon a présenté une motion afin de demander qu'on ajoute une séance avec Santé Canada pour discuter du *Guide alimentaire canadien*. C'est ce qu'on veut, parce que sa motion parlait déjà du *Guide alimentaire canadien*. Elle veut maintenir cette motion et avoir la possibilité de l'étendre afin d'avoir une séance avec Santé Canada sur le *Guide alimentaire canadien*. On donne trois rencontres à Mme Davidson et on en garde une pour nous, d'accord?

[Traduction]

Le président: Non, ce n'est pas ce que nous voulons faire. Si nous voulons en terminer avec ce sujet, et l'amendement propose quatre dernières séances, nous passerons alors à votre motion. Et l'une de ces quatre dernières séances se fera avec Santé Canada et portera sur le Guide alimentaire canadien. Cela vous convient-il?

Mais nous en parlerons après cette motion-ci. Est-ce que tout le monde comprend bien la motion? La greffière va nous en faire lecture.

La greffière: Je vais simplement vous lire le paragraphe modifié, pour m'assurer que j'ai bien compris: « Il est convenu que le comité tienne trois séances de plus que ce qui est prévu dans son plan de travail courant pour entendre des témoins »...

Le président: Non, ça ne peut pas être trois séances, puisqu'il y en aura quatre. Dites donc « quatre séances » puis nous passerons à celle qui se rapporte au Guide alimentaire canadien.

Laissons la greffière faire ce travail d'abord.

La greffière: La motion doit donc porter que... Il faudra dire « quatre séances » et inclure celle avec Santé Canada, autrement, cela n'aura aucun sens.

Le président: C'est bien, et elle pourra définir ce qu'est Santé Canada.

La greffière: Bien, et voici la suite: « et que pendant ces quatre séances finales, le comité reçoive sur l'obésité juvénile le témoignage d'experts et de représentants des groupes suivants ».

Le président: Bon, cela vous convient-il?

Mme Tina Keeper: Puis-je poser une question au sujet de la liste des témoins? Pourquoi est-elle si définitive, et pourquoi y voit-on le Congrès des peuples autochtones, plutôt qu'un groupe sur la santé ou un groupe qui s'intéresse à la vie active, ou aux premières nations? Pourquoi eux et pourquoi cette liste est-elle définitive?

● (1740)

Le président: Bien, je m'adresse à celui qui a proposé la motion. On pourrait peut-être s'en remettre à la discrétion de nos analystes, en précisant que nous voudrions voir ces témoins, mais que ce ne sont que des suggestions, compte tenu que certains d'entre eux pourront venir, et d'autres pas. Cela vous plairait-il?

Mme Patricia Davidson: Oui, et c'est ce que je voulais dire en demandant qu'on leur laisse la possibilité de témoigner. Je ne voulais pas que ce soit une liste définitive. Il s'agissait simplement de suggestions de cette liste.

Le président: Très bien, abandonnons la liste. Cela leur laisse plus de liberté. Nous tiendrons quatre réunions et nous...

Très bien, je crois que tout le monde a compris l'intention et la motion, et nous allons donc passer à la mise aux voix.

Mme Patricia Davidson: Il pourrait s'agir d'un amendement favorable, ce qui vous éviterait de voter sur l'amendement séparément, si vous préférez procéder de cette façon-là.

Le président: Très bien, nous allons tout faire ensemble puisque cela est considéré comme un amendement favorable.

Tous ceux qui sont pour la motion modifiée...?

Pardonnez-moi?

Mme Penny Priddy: S'il s'agit d'un amendement favorable, il n'est pas nécessaire de le mettre aux voix.

Le président: C'est vrai, donc nous allons simplement considérer que tout est inclus dans la motion. Il s'agit de la motion qui fait déjà l'objet d'un amendement favorable.

Mme Penny Priddy: Pourriez-vous relire la motion alors, je vous prie?

Le président: En fait, nous venons de le faire.

Mme Penny Priddy: Est-ce la motion au complet?

La greffière: Je vais la relire.

Il est proposé: « Que le comité tienne quatre séances de plus que ce qui est prévu dans son plan de travail courant, et que pendant ces quatre séances, le comité entende les témoignages d'experts et de représentants au sujet de l'obésité chez les enfants » — et je mettrai un point ici parce que nous n'incluons pas le reste.

Le président: Très bien.

(La motion est adoptée [voir le *Procès-verbal*].)

Le président: La motion est adoptée à l'unanimité. Très bien.

Mme Ruby Dhalla: Monsieur le président, nous aurions dû simplement conserver les 12 séances prévues au départ, ce qui nous aurait évité de devoir suivre ce processus séance après séance.

Le président: Précisément.

Passons à la deuxième motion présentée par Mme Gagnon.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Pourrait-on dire, par exemple, qu'étant donné que le comité a décidé d'accorder quatre séances supplémentaires, je demande au comité qu'une des séances soit prévue pour rencontrer les représentants de Santé Canada au sujet du guide alimentaire? Pourrait-on faire cet aménagement?

[Traduction]

Le président: Vous modifiez votre motion pour y ajouter cela?

La greffière dit qu'elle utilisera la transcription pour reprendre vos paroles exactes, et nous devons simplement voter sur la motion.

(La motion est adoptée [voir le *Procès-verbal*].)

Le président: Cela nous amène à la dernière motion.

Madame Keeper, voulez-vous la présenter?

Mme Tina Keeper: Oui. Ma motion se lit comme suit: Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de la santé recommande au gouvernement de maintenir le financement de la Stratégie de lutte contre le tabagisme chez les Premières nations et les Inuits au niveau établi dans l'année fiscale 2005-2006 et qu'un rapport de l'adoption de cette motion soit fait dans les plus brefs délais à la Chambre par la présidence.

Comme nous l'avons entendu ces dernières semaines, il faut adopter une approche globale en matière de santé, particulièrement dans les collectivités autochtones. La stratégie de lutte contre le tabagisme chez les premières nations et les Inuits s'est avérée un programme efficace. En fait, la Direction de la santé des premières nations et des Inuits n'offre aucune source de financement dans ce domaine aux premières nations et aux Inuits.

Un certain nombre de partenariats ont été créés dans l'ensemble des territoires et des provinces, qui se sont avérés très efficaces, y compris des partenariats avec l'Association pulmonaire du Canada, et la Société canadienne du cancer. En fait, le ministre de la Santé et des Services sociaux du Nunavut a indiqué qu'au cours des deux dernières années on a constaté une diminution de 12 p. 100 du tabagisme chez les jeunes. Ce programme représentait une stratégie sur cinq ans — l'engagement était pour cinq ans, et avec la disparition de ce financement, la Stratégie de lutte contre le tabagisme chez les premières nations et les Inuits ne disposera d'aucun fonds au cours du prochain exercice financier.

Le président: Elle a présenté la motion. Monsieur Fletcher, voulez-vous en parler?

M. Steven Fletcher: Oui, j'ai quelque chose à dire au sujet de la motion.

Monsieur le président, j'apprécie la motion présentée par la députée. Il est décevant de voir que le taux de tabagisme a augmenté dans les collectivités autochtones au cours des dix dernières années. En fait, je crois savoir que le taux de tabagisme a atteint 60 p. 100 dans l'un des groupes d'âge les plus jeunes. Ces données ont été fournies par le gouvernement précédent.

Le nouveau gouvernement du Canada investit quelque deux milliards de dollars par année dans le domaine de la santé des

premières nations et de la santé des Inuits. Dans notre dernier budget, nous avons fait des investissements qui permettront vraiment d'améliorer la qualité de vie des premières nations et des Inuits, des améliorations qui seront durables et mesurables. Il nous incombe à tous d'améliorer l'état de santé de tous les Canadiens, et notre gouvernement est prêt à faire sa part et à collaborer avec les autres. Nous nous sommes également engagés à améliorer l'accès aux soins de santé et à combler le fossé qui sépare les Canadiens autochtones des autres Canadiens en matière de santé.

Le gouvernement s'est également dit prêt à poursuivre ses efforts en collaboration avec les professionnels de la santé et les représentants des premières nations et des Inuits afin de trouver de meilleures façons d'améliorer les résultats en santé chez les premières nations et les Inuits. Il faudra une nouvelle approche qui met davantage l'accent sur les résultats et pas simplement sur le financement, et cette approche devra permettre de réaliser des gains mesurables qui amélioreront la qualité de vie et la santé des premières nations et des Inuits.

Par conséquent, nous ne pouvons appuyer cette motion.

Merci, monsieur le président.

• (1745)

Le président: Madame Priddy.

Mme Penny Priddy: Merci, monsieur le président.

Je suis un peu intriguée. Je ne mets en doute la parole de personne, mais nous avons ici des chiffres provenant de Santé Canada montrant que le tabagisme a augmenté et qu'il n'y a donc pas eu de réussite à cet égard. Par contre, des organisations qui oeuvrent auprès des jeunes Autochtones ou des premières nations me disent que des programmes ont donné de bons résultats, entre autres les programmes BLAST et BLAST 2.

J'ai travaillé très activement à la campagne contre le tabagisme en Colombie-Britannique, et j'ai intenté une poursuite devant les tribunaux. Il a fallu du temps avant que l'on constate une diminution, on a constaté que les jeunes prenaient bonne note des messages, pas seulement durant la campagne et les efforts que nous menions avec notre équipe de jeunes, mais aussi des messages diffusés par la télévision, les affiches, etc. Je ne suis pas certaine que les enfants des premières nations entendent ces messages depuis aussi longtemps. Je ne suis donc pas certaine que nous devons prendre une décision aussi rapidement.

S'il ne s'agit que de résultats, je suis d'accord avec le résultat, cela ne fait aucun doute. Si le financement est renouvelé, il devrait en tout cas y avoir des résultats. Il faudrait trouver le moyen de concevoir ces résultats dans le contexte de ce qui s'est déjà fait auprès de ces jeunes.

Le président: Madame Demers.

[Français]

Mme Nicole Demers: Merci, monsieur le président.

Je suis du même avis. On a vu précédemment que Santé Canada a mis des millions de dollars pendant 30 ans dans un programme qu'il n'a jamais évalué. Maintenant, on veut déterminer qu'un programme instauré depuis seulement quelques années ne fonctionne pas, alors qu'on n'a pas eu encore suffisamment de temps pour en évaluer les résultats. Je pense qu'on doit donner la chance aux gens de pouvoir vraiment utiliser le programme, de le connaître, d'en profiter et de voir les messages suffisamment souvent pour pouvoir vraiment en bénéficier.

Alors, j'appuierai la motion.

[Traduction]

Le président: Nous pourrions en débattre encore, mais il semble que...

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Je voudrais...

● (1750)

[Traduction]

Le président: Allez-y, madame Gagnon.

[Français]

Mme Christiane Gagnon: Je voudrais seulement ajouter quelque chose. On va rencontrer le Dr Després, de Québec, le chercheur de l'Université Laval. Il a remis ce petit guide. Dans les solutions qu'on peut apporter pour modifier son mode de vie, il y a le maintien d'un certain degré d'activité, la surveillance de son alimentation et l'absence de tabac. Cela fait partie de la démarche. Si la communauté

autochtone a des problèmes d'obésité qui sont peut-être supérieurs à la communauté non autochtone, il faut aussi l'aider. Au Québec, on a sensibilisé les gens aux effets nocifs du tabagisme, et voyez la réduction du nombre de personnes qui fument beaucoup. Des lois ont été très proactives. Je pense que c'est le regroupement de plusieurs initiatives qui fait que les gens changent leur mode de vie. C'est écrit dans un petit fascicule qui a été remis pour aider à changer son mode de vie.

Mme Nicole Demers: C'est très bien, tu as raison.

[Traduction]

Le président: Nous en avons bien discuté et je crois que notre orientation est claire. Je vais mettre la question aux voix.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.